7b
84-B
12399

DES

INFLUENCES BYZANTINES

LETTRE A M. VITET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR

FÉLIX DE VERNEILH

PARIS
LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON
13, RUE HAUTEFEUILLE

M DCCC LV

DES

INFLUENCES BYZANTINES

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7

DES

INFLUENCES BYZANTINES

LETTRE A M. VITET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR

FÉLIX DE VERNEILH

PARIS

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON

13, RUE HAUTEFEUILLE

—

M DCCC LV

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/desinfluencesbyz00vern

SAINT FRONT, CATHÉDRALE DE PÉRIGUEUX

DES INFLUENCES BYZANTINES

LETTRE A M. L. VITET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

Monsieur,

Je m'empresse de vous confesser, qu'en ma qualité de provincial renforcé, je ne connaissais pas l'existence des premiers articles que vous avez bien voulu consacrer à mon ouvrage sur l'architecture byzantine; et, si vous n'aviez pas eu l'obligeante attention de me les envoyer réunis, je ne sais trop quand j'aurais enfin entendu parler d'une publication si intéressante pour moi [1]. Sans cette circonstance, je vous aurais remercié plus tôt de l'honneur que vous faisiez à mon livre, et, en même temps, je vous aurais communiqué plus à propos les moyens de défense que je crois pouvoir opposer à votre critique, si sérieuse, si approfondie, si bienveillante pour l'auteur, mais au fond si sévère pour l'œuvre.

Sans réfléchir davantage, oserai-je vous dire, monsieur, que je ne me sens pas ébranlé par le mémoire que je viens de lire et de relire. Je l'admire seulement ; mais, en toute sincérité, c'est pour moi, comme pour mes amis d'étude, une vieille habitude que d'applaudir à la façon dont vous savez ennoblir les questions archéologiques par l'élévation du style et des idées. Quoique la politique ait longtemps interrompu vos travaux scientifiques, nous n'avons pas cessé de reconnaître en vous, non-seulement un des premiers protecteurs de l'archéologie naissante, mais un modèle et un maître.

Aujourd'hui cependant je me trouve en désaccord avec vous sur ce sujet particulier, et, s'il faut le dire, je m'y attendais d'après votre ancienne opinion. Je n'en ai pas moins tenu à vous avoir pour juge, précisément parce que vous deviez être plus difficile que les autres en fait de preuves et de bonnes raisons.

1. « Journal des Savants », cahiers de Janvier, février et mai 1853.

Les nouveaux venus de l'archéologie vivent dans un milieu si exclusif et suivent un courant si prononcé, qu'ils perdent trop facilement l'habitude de se mettre en garde contre les doctrines d'une autre époque. Pour moi, je ne savais vraiment pas au juste ce qui en est abandonné et ce qui en reste debout. Personne, à coup sûr, ne me demandait de prouver que le portail royal de Chartres n'a pas été sculpté par des artistes grecs. — Pour me dispenser de toute polémique rétrospective et n'en pas embarrasser l'exposition de mes idées, j'ai fait comme s'il y avait eu table rase, et peut-être était-ce excusable. Après avoir cru, sans examen bien sérieux, aux influences exotiques en général, et à l'influence byzantine en particulier, on s'est accoutumé insensiblement à n'y plus croire du tout, à ne plus s'en préoccuper, du moins, et cela sans même exiger de preuves, comme s'il y avait évidence complète. Aussi la grande majorité des personnes qui s'occupent aujourd'hui d'histoire architecturale paraît n'avoir eu aucune peine à laisser passer, sinon à accepter les conclusions de mon livre, où j'apportais des faits précis, où je voulais faire une part restreinte, mais positive, à l'inspiration orientale. Mais je reconnais que mon système, pour être conforme au goût dominant, pour rester même en deçà des tendances actuelles, n'en est pas moins attaquable à votre point de vue, et je regrette de ne pas l'avoir établi plus solidement en insistant sur plusieurs points dont vous m'avez fait comprendre l'importance.

Je suppléerai de mon mieux à ces omissions, à mesure que l'occasion s'en présentera. Mais si mes idées n'ont pas toujours été exposées avec les développements nécessaires, je les ai examinées sous plus d'une face avant de m'y arrêter. Elles sont fondées sur une étude assez longue, assez spéciale, pour me sembler complète, au moins en ce qui concerne mon sujet principal, « l'Architecture byzantine en France »; et vous me pardonnerez certainement, monsieur, d'y tenir un peu trop, car elles se lient, se coordonnent, se fortifient mutuellement et forment un vrai système, bon ou mauvais, mais dans son ensemble.

Malgré ce que j'appelle vos préventions, je ne renonce pas à l'espoir de vous faire accepter plus complétement ce système. Mais il faudrait surtout que le chemin de fer, ouvert à présent jusqu'à Angoulême, vous décidât à revoir notre vieux Périgord. Je partagerais avec notre ami commun, M. le marquis de Sainte-Aulaire, l'honneur de vous offrir l'hospitalité, et j'aurais le vif plaisir de vous guider à Périgueux, à Saint-Jean-de-Cole, à Saint-Avit, partout où il y a quelque chose d'important pour le grand problème qui vous intéresse ainsi que moi. Les pièces à l'appui sont maintenant réunies ; la question est posée : tout dépend peut-être du caractère vrai de l'ornementation de Saint-Front, et dès

lors mes gravures sont nécessairement insuffisantes. Ce serait une semaine enlevée à de plus hautes occupations : mais il me semble, monsieur, que vous la passeriez agréablement à revoir, après tant d'années, des monuments que vous aimez; à examiner ce que M. Abadie a fait et ce qu'il a trouvé dans ces démolitions forcées.

Je veux parler, entre autres découvertes extraordinaires, des trois feuillets manuscrits en langue romane, déposés, depuis la fin du XIIe siècle, sous une des corniches extérieures de Saint-Front, dans un trou d'échafaudage, fermé d'une pierre mobile, et où l'on ne pouvait guère atteindre qu'à l'aide d'une échelle de dix mètres. M. de Mourcin les a déchiffrés et traduits pour une des livraisons du « Chroniqueur de Périgord », ce que sa connaissance parfaite de l'idiome local lui rendait relativement facile. Malgré l'incorrection de l'orthographe et l'obscurité de quelques passages, on a pu voir ce dont il s'agissait. C'étaient des fragments d'une pièce dialoguée, un de ces mystères comme il s'en jouait anciennement dans quelques grands monastères. La Bibliothèque impériale conserve justement un manuscrit attribué au XIe siècle, qui est plein de ces drames liturgiques, et il provient de l'abbaye de Saint-Martial, le Saint-Front de Limoges. On y trouve d'abord le mystère entier des Trois Marie et celui des Vierges Sages et des Vierges Folles, moitié en latin, moitié en langue limousine. Alors, comme aujourd'hui, ce dialecte différait peu de celui du Périgord. La musique [1] est notée au-dessus de chaque ligne, et je remarque que les titres sont toujours en latin, même dans la partie écrite en langue vulgaire. Dans ce même manuscrit, numéro 1139, on rencontre, au feuillet 32, une page latine d'un mystère relatif au massacre des Innocents et à Hérode. Or, les fragments de Périgueux se rapportent précisément au même sujet, puisqu'on y reproche au roi le massacre de tous les jeunes enfants de ses États. On se félicite d'ailleurs de son grand âge, de ses infirmités, et enfin on émet nettement le vœu que bientôt le roi perdra son royaume, et certain sénéchal d'Hérode sa préfecture. Tout cela n'avait rien de compromettant en apparence, mais ces invectives étaient réellement adressées à un roi contemporain, Henri le Vieux, d'Angleterre, comme M. de Mourcin l'a supposé avec raison, et le peuple applaudissait sans doute à ces allusions politiques. Pendant la ligue, un autre Henri était aussi comparé ouvertement à Hérode, ce type immortel des mauvais rois. — Il y a en tout trois petits carrés de parchemin et trois morceaux, chacun précédé d'un titre latin et d'un mot roman en plus petits caractères, peut-être le nom de l'acteur ou l'indication d'un air connu. Ils ont été coupés avec soin, dans le manu-

1. Voir les fac-simile de ces mystères dans l' « Histoire de l'Harmonie » de M. de Coussemaker. — Voir aussi les « Annales Archéologiques » de M. Didron, t. XI, p. 197.

scrit, peut-être à l'époque où Henri et son fils Richard assiégeaient « virilement » le Puy-Saint-Front (« Podium Sancti-Frontonis viriliter expugnavit », comme disent nos propres chroniques). — Ne trouvez-vous pas, monsieur, qu'il n'y avait que l'auteur lui-même pour exercer avec tant de discrétion cette censure volontaire sur une œuvre, bien curieuse sans doute aujourd'hui, mais sans grande valeur littéraire au XIIe siècle ; pour ne couper que dix vers, puis douze, puis quatre seulement dans autant de pages différentes, au lieu de les mettre au feu en entier ; pour relier les trois carrés de parchemin par un fil ; enfin, pour les cacher dans un lieu si sûr, en se proposant bien de les réunir un jour à l'exemplaire mutilé ?

Ce sont là, monsieur, n'est-ce pas, de singulières reliques ! Je vous en ai entretenu trop longuement, puisqu'elles se rattachent de la manière la plus indirecte à la question qui s'agite entre nous. Mais elles augmenteront peut-être votre envie de visiter Saint-Front et le musée qui s'y forme. En attendant que cette bonne fortune nous arrive, je raisonnerai sur les pièces justificatives qui vous sont connues ou que je puis vous communiquer ; et, avant tout, j'essaierai de mieux préciser mon système archéologique. Mais pour éviter l'inconvénient de mal présenter vos idées, et de les faire mal comprendre à ceux qui n'ont pas le « Journal des Savants » à leur disposition, je commencerai par donner en tête de ma réponse des extraits étendus de vos articles, que j'aurais voulu pouvoir faire lire en entier aux abonnés des « Annales Archéologiques ». Je ne veux et ne dois leur parler qu'après vous.

« A-t-il existé en France une architecture byzantine? Le goût, le style, les usages de la Rome orientale se sont-ils, à certaines époques, introduits dans notre art de bâtir? Comment et dans quelle mesure cette influence s'est-elle manifestée? N'en trouve-t-on la trace que sur quelques points de notre sol, à l'exclusion de tous les autres? Peut-on la reconnaître, au contraire, un peu partout, bien qu'à des degrés différents? Telles sont les questions assez complexes, assez obscures, mais dignes d'attention, que nous suggère la récente publication de M. de Verneilh.

« ..... La tendance naturelle de M. de Verneilh serait, à coup sûr, de ne voir du byzantin en aucun lieu de France ; mais il habite et il connaît à fond une province où, pour n'en point voir, il faudrait fermer obstinément les yeux. Quiconque a seulement traversé le Périgord sait à quoi s'en tenir sur cette question, puisqu'il a nécessairement rencontré des monuments encore debout, et en plein soleil, qui reproduisent de la façon la moins équivoque quelques-uns des principaux caractères des types architecturaux favoris à l'Orient. C'est là un fait que M. de Verneilh se garde bien de méconnaître. Non-seulement il l'ad-

met; il en proclame les plus extrêmes conséquences : il croit, en Périgord, à l'influence des idées byzantines, il croit même à leur importation directe, il signale un édifice, un seul à la vérité, la cathédrale, ou, si l'on veut, la grande mosquée de Périgueux, qui lui paraît si complétement inspiré par les souvenirs de l'Orient, qu'il le suppose de construction véritablement byzantine, c'est-à-dire bâti par des artistes « nés ou entièrement formés en Orient ». Mais il ne fait cette concession que pour en venir plus sûrement à ses fins; l'exception confirme la règle : il se croit mieux en mesure de nier l'existence d'un élément byzantin dans tout le reste de la France, après l'avoir ainsi affirmé sur un seul point. Il veut bien reconnaître que ce monument unique a, soit dans son voisinage immédiat, soit dans les provinces limitrophes, donné naissance à des imitations; mais il trace le rayon au delà duquel ces imitations incomplètes et partielles cessent de se montrer, et il en conclut qu'en dehors de ce rayon, c'est-à-dire sur tout le reste du sol français, on chercherait vainement un exemple d'architecture byzantine proprement dite; que tout au plus, çà et là, rencontre-t-on quelques traces extrêmement rares de l'esprit oriental dans les parties purement accessoires de l'architecture, dans les détails de l'ornementation.

« Ce sont là des conclusions qu'on ne peut accepter sans réserve. Nous partageons, sur beaucoup de points, les idées de l'auteur; nous sommes tout aussi pénétré que lui du caractère évidemment exotique de la cathédrale de Périgueux, mais nous ne saurions en faire le type unique et nécessaire du style byzantin; encore moins pouvons-nous admettre que la configuration, le plan des édifices, constituent seuls l'architecture proprement dite, et que l'ornementation, surtout quand il s'agit de la classification des styles, ne soit qu'un accessoire secondaire et insignifiant. Nous croyons donc qu'en adoptant de confiance les conclusions de M. de Verneilh on risque, dans un sens, de dépasser un peu le but, et, dans l'autre, de rester un peu en deçà. Mais, avant d'expliquer notre pensée, ne faut-il pas avoir mieux fait connaître les idées de l'auteur?....

« ..... Ces diverses espèces de coupoles sont-elles toutes également byzantines? M. de Verneilh ne le croit pas : il ne reconnaît véritablement pour telles que les coupoles inscrites dans un carré, les coupoles à quatre pendentifs en sections de sphère. Celles-là seules, selon lui, dénotent dans un monument l'origine byzantine. Il ne va pas jusqu'à prétendre que, sous les empereurs grecs, on n'en ait jamais construit d'autres : ce serait, chose impossible, rayer de la liste des édifices byzantins, et Saint-Vital-de-Ravenne, dont la coupole repose sur un octogone, et le Saint-Sépulcre, et bien d'autre constructions, soit d'Asie, soit d'Europe, qui appartiennent authentiquement au style oriental, et dont les coupoles s'élèvent sur un plan polygonal ou circulaire. Ce que M. de Verneilh se

borne à soutenir, c'est que, postérieurement à la construction de Sainte-Sophie, les usages changèrent en Orient ; que cette immense coupole soutenue dans les airs par ces quatre pendentifs les plus évidés et les plus hardis qui se puissent voir, frappa d'une telle admiration les architectes grecs, que tous ils s'attachèrent à l'imiter, et que, depuis cette époque, ils en ont constamment et fidèlement reproduit, bien qu'à une échelle généralement plus petite, le plan et le mode de construction.

« Cette opinion doit s'être formée chez l'auteur, nous le supposons du moins, à la vue d'un assez grand nombre de coupoles à pendentifs sphériques dessinées récemment en Grèce par quelques explorateurs habiles, entre autres par M. Albert Lenoir. Nous reconnaissons toute la valeur de ces exemples, et nous penchons à croire exacte l'assertion de M. de Verneilh ; mais, si dans tous ces dessins la coupole est inscrite dans un carré, s'ensuit-il que ce soit là en Orient, depuis le règne de Justinien, une règle générale et sans exception ? Nous ne saurions le dire, et nous aurions voulu que, sur ce point, M. de Verneilh ne fût pas seulement affirmatif et nous donnât plus explicitement les motifs de sa conviction.

« Voici un second point qui nous inspire des doutes plus sérieux, et au sujet duquel le défaut d'explication nous semble encore plus regrettable. Pour qu'une coupole soit vraiment byzantine, il ne suffit pas, selon M. de Verneilh, qu'elle soit inscrite dans un plan quadrangulaire et qu'elle repose sur des pendentifs ; il faut surtout qu'elle ne soit pas unique. Une seule coupole dans un édifice, cela, dit-il, se rencontre partout en Occident. Lors donc que, dans l'intérieur d'une église, vous voyez, soit à la base d'une tour, soit à l'intersection des nefs, une coupole ou calotte hémisphérique plus ou moins prononcée, il ne faut pas vous imaginer qu'il y ait là le moindre indice d'une influence orientale. Les coupoles ne sont byzantines que quand elles se multiplient dans un même édifice, quand elles forment une série. Cette seconde condition, M. de Verneilh la croit plus essentielle encore que la première : il connaît dans le Périgord, et dans l'Angoumois, d'innombrables coupoles à pendentifs sphériques ; mais attendu qu'elles sont isolées et ne forment pas une série, il n'en tient aucun compte, ou, du moins, il les regarde comme purement occidentales.

« Nous devons l'avouer, les preuves nous manquent absolument pour justifier cette théorie. Nous savons bien qu'il n'y a pas la moindre analogie entre la coupole byzantine et ces simulacres de coupoles produits, dans un grand nombre de nos églises d'Occident, par l'évidement de la base des clochers ou par l'intersection des nefs. Supposer à ces accidents de nos constructions indigènes une origine orientale, ce serait la plus évidente méprise ; mais, dans un

monument couronné par une véritable coupole, par une coupole ne servant point de base à une tour, reposant sur quatre grands arcs et sur quatre pendentifs, rappelant en outre, par d'autres signes extérieurs, les constructions d'Orient, faut-il refuser d'admettre la moindre influence orientale par la seule raison que cette coupole n'a point de compagne et ne fait pas partie d'une série? Voilà la question. Or, sur quoi se fonder pour soutenir l'affirmative? est-ce encore sur l'exemple de Sainte-Sophie? Mais ce type vénérable de l'architecture byzantine est précisément surmonté d'une coupole unique suspendue entre deux absides : il faut donc mettre de côté Sainte-Sophie. S'autorise-t-on des églises plus récemment construites et encore debout en Orient? Mais les derniers qui nous les font connaître, ceux-là mêmes qu'on invoquait tout à l'heure, sont ici des témoins incommodes. Ils nous montrent sans doute quelques églises à plusieurs coupoles; mais combien n'en reproduisent-ils pas qui n'en ont qu'une seule, placée généralement au centre de l'édifice, et, dans ce nombre, il faut ranger un des plus intéressants monuments de la Grèce chrétienne, la cathédrale d'Athènes?

« Il n'est donc pas possible d'accepter comme nécessaire une loi si souvent transgressée; jusqu'à preuve contraire, nous la tenons pour douteuse. Qu'une série de coupoles dans un même édifice soit l'indice à peu près infaillible d'une influence orientale, nous en tombons d'accord; mais que cette influence ne puisse jamais se révéler sans l'accomplissement rigoureux de cette condition, voilà ce qui nous semble contestable et ce qui aurait besoin d'être établi plus solidement.

« ..... Le plan de Saint-Marc, tel qu'il est, n'en doit pas moins passer pour byzantin le plus légitimement du monde. A défaut du texte de Procope, le monument lui-même nous dirait son origine. Aussi, tout en nous réservant de signaler, même dans ses parties primitives, bien des caractères mixtes, bien des signes d'un influence étrangère à l'Orient, nous ne croyons pas que, dans l'Europe occidentale, il y ait un monument qui, par son aspect général et l'ensemble de sa structure, se rapproche davantage de la véritable architecture byzantine.

« Si donc un édifice presque en tout point semblable à celui-là, à la seule exception de la qualité des matériaux et de la richesse de la décoration, un monument vêtu de bure au lieu de drap d'or, mais de même stature, de même forme, de même caractère, se présentait à vous, non plus aux bords de l'Adriatique et sous l'éclat de ce soleil qui est déjà le soleil d'Orient, mais au milieu de la France, au cœur de l'Aquitaine, à l'ombre des noyers et des châtaigniers, pourriez-vous en croire vos yeux? Eh bien, ce n'est ni un rêve, ni un jeu

d'imagination : ce monument existe. Nous nous portons volontiers garants de M. de Verneilh et de sa description : le patriotisme local n'a point altéré sa vue. Voilà bientôt vingt ans que, pour la première fois, nous entrâmes dans cette cathédrale de Périgueux, et aucun souvenir ne nous est plus présent, tant fut grande notre surprise à l'aspect de ces coupoles et de cette ordonnance si insolite dans nos climats. Ce qui n'est guère moins étonnant, c'est qu'un fait si étrange et si visible soit aujourd'hui presque entièrement inconnu! Encore s'il n'était question que d'un seul monument isolé, perdu dans le fond d'une province, on comprendrait qu'il échappât à l'attention ; mais, outre cette abbaye de Saint-Front, aujourd'hui cathédrale, une autre église à Périgueux est également couronnée de coupoles, moins nombreuses, mais de même caractère ; puis, dans tout le voisinage, des monuments de second ordre se conforment aussi à ce genre de construction ; puis, enfin, on en trouve des exemples plus éclatants et sur une plus vaste échelle dans des villes importantes et souvent visitées, à Cahors, à Angoulême. Il y a là tout un ensemble, tout un groupe de faits aussi curieux que rares, n'attendant que des observateurs pour devenir un sujet inépuisable de recherches, d'études et de comparaisons. Eh bien, nous le demandons, combien de gens sont dans le secret? combien, non-seulement en France, mais dans les pays voisins où cette branche de la science historique est plus cultivée que chez nous?

« C'est pour remplir cette lacune que M. de Verneilh s'est mis courageusement à l'œuvre. La partie théorique de son livre n'en est pas, à vrai dire, la partie principale : son but, sa véritable ambition, est de décrire et de mettre en lumière des monuments qui lui sont chers, et dont il comprend l'inestimable prix. Il s'attache naturellement de préférence à celui qui domine tous les autres, qui est à la fois le plus complet et le plus original. La monographie de Saint-Front, voilà le fond de son ouvrage.....

« Reste à voir si les églises à coupoles bâties, selon M. de Verneilh, à l'imitation de Saint-Front, sont toutes incontestablement de date postérieure ; et, d'abord, est-il bien sûr qu'à Périgueux même, Saint-Étienne, l'église de la cité, l'ancienne cathédrale, soit plus jeune que Saint-Front? Nous parlons, bien entendu, de la première coupole de cette église, puisque la seconde est incontestablement du XIIe siècle ; mais cette coupole plus basse, un peu plus petite, et encore moins ornée que celle de l'abbaye, cette coupole, seul débris de l'ancien monument, qui en comprenait deux autres précédées d'un clocher aujourd'hui démoli, à quels indices juge-t-on qu'elle est, non pas un premier essai mal réussi du type byzantin, mais une mauvaise copie d'un original si voisin et si facile à consulter? On est forcé de reconnaître que les deux édifices

sont presque contemporains, et, en effet, d'après une indication de Dupuy, dans son « Estat de l'église du Périgord », Saint-Étienne et Saint-Front ont dû être consacrées le même jour. Il est vrai que les dédicaces, comme nous le disions tout à l'heure, se font attendre plus ou moins, et que deux monuments dédiés le même jour ne sont pas pour cela du même âge. Mais ici, dans le silence absolu des documents écrits, sur quoi fonder le droit d'aînesse? Saint-Étienne est moins ancien, dit-on, parce qu'il s'écarte déjà du type byzantin. Qu'est-ce à dire? Ses coupoles ne sont pas disposées en croix grecque, elles sont un peu moins grandes que celles de Saint-Front, elles ne reposent pas sur des piliers évidés : voilà par quels côtés on trouve que Saint-Étienne s'éloigne du type byzantin. Du type de Saint-Marc, à la bonne heure, mais non du type byzantin. N'avons-nous pas constaté que le plan de Saint-Marc, en forme de croix grecque, était plutôt exceptionnel qu'ordinaire en Orient; que les piliers évidés ne s'y rencontraient guère, et, quant aux coupoles, celles de Saint-Étienne ont des tambours perpendiculaires, ce qui n'est assurément pas un signe de décadence et un oubli des formes orientales. Rien n'empêcherait donc que l'église de la cité, la cathédrale, n'eût été un premier et timide essai du style à coupoles, et qu'immédiatement après on n'en eût tenté un second, dans l'abbaye, sur une plus grande échelle, avec des moyens d'exécution un peu moins grossiers, et en s'aidant des plans et des dessins envoyés de Venise. Hypothèse pour hypothèse, nous trouvons dans celle-ci un degré de plus de probabilité que dans l'autre, et, sans insister autrement, il nous semble qu'on en peut conclure que Saint-Front n'est pas nécessairement le prototype de tous nos monuments à coupoles, par cela seul qu'il ressemble à Saint-Marc, et que dans certaines localités, voire même à Périgueux, l'idée de ce genre d'architecture a pu s'introduire directement et provenir de sources plus éloignées.

« Au reste, il n'y a guère en Périgord que Saint-Étienne dont l'origine chronologiquement parlant, semble se confondre avec celle de Saint-Front; pour tous les autres monuments à coupoles de cette province, la filiation est, sinon certaine, au moins possible... Si donc les fondateurs de tous ces édifices, grands et petits, ont eu en vue d'imiter Saint-Front, la grande abbaye, la reine de la contrée, ce qui est tout à fait conforme aux habitudes du moyen âge, ils ne lui ont emprunté, comme on voit que la seule idée des coupoles, et nullement la façon de les grouper et de les agencer.

« ..... La cathédrale de Cahors est très-ancienne, probablement du commencement du XIe siècle. Nous n'osons pas contredire M. de Verneilh, qui la classe, elle aussi, parmi les imitations de Saint-Front. Matériellement, l'imitation est possible, puisque Saint-Front est peut-être plus ancien de quelques

années ; mais, comme le plan n'est pas le même, comme l'imitation n'a pu porter que sur les coupoles, il est juste de dire que celles de Cahors ont plus d'ampleur et surtout un meilleur galbe que celles de Périgueux, et qu'à l'extérieur la hauteur des tambours et leur forme perpendiculaire sont du plus majestueux effet. Quant à Souillac, M. de Verneilh n'en fait peut-être pas tout le cas qu'il mérite. On ne saurait trouver un plus riche et plus élégant exemple de l'état où l'architecture à coupoles était parvenue au XIIe siècle, sous l'influence des idées de transition, et déjà mariée complétement avec l'ogive.....

« Nous ne dirons rien de la cathédrale du Puy-en-Velay, église si curieuse à tant de titres, mais dont les coupoles, flanquées latéralement de bas-côtés, ne sont vraiment coupoles que de nom; il en est de même de Saint-Hilaire de Poitiers, cette imposante basilique à demi détruite : là aussi la coupole n'est, à vrai dire, qu'une modification de la voûte. Nous devons enfin reconnaître, avec M. de Verneilh, qu'on ne saurait comprendre dans la catégorie des églises à coupoles la charmante collégiale de Loches, bien que la série de clochers qui surmonte la nef, en guise de voûtes, et qui fait de cette église un exemple peut-être unique, ait une certaine analogie avec les séries de coupoles. Mais, si nous nous transportons jusqu'en Anjou, nous retrouvons, dans la nef de la grande et splendide abbaye de Fontevrault, de véritables coupoles, aussi pures, aussi franchement dessinées que peut les souhaiter M. de Verneilh ; il les reconnaît pour légitimes et les fait descendre aussitôt, non de Saint-Front directement, mais, ce qui revient au même, de Saint-Pierre d'Angoulême. Il faut avouer que les analogies sont grandes entre certaines parties de ces deux monuments, et que les raisons historiques dont s'appuie notre auteur donnent beaucoup de vraisemblance à son opinion. Quoi qu'il en soit, et de quelque origine que soient venues les coupoles de Fontevrault, leur influence s'est fait sentir dans la province, notamment à Saumur et à Angers. Mais les imitations sont devenues bien vite des transformations; et comme le fait très-bien observer M. de Verneilh, dans l'intérieur même de Fontevrault, la coupole du chœur n'est déjà plus celle de la nef, et de cette coupole sans pendentifs distincts, on passe, à Saumur, à la coupole renforcée de nervures, puis, dans la cathédrale d'Angers, à la voûte d'arêtes surhaussée en coupoles.

« Nous nous sommes laissé aller, plus que nous n'en avions dessein, à suivre l'auteur dans la partie descriptive de son œuvre, travail attrayant et utile, collection laborieuse de faits précieux pour la science; il nous faut maintenant revenir à notre point de départ et poursuivre notre but. — Saint-Front et les édifices à coupoles du Périgord et des provinces voisines sont-ils des monuments d'architecture byzantine proprement dits? — Ces monuments sont-ils les seuls en

Occident dans lesquels se manifestent les signes d'une influence byzantine ou orientale?... »

Maintenant, monsieur, avant de faire connaître les objections d'un autre genre que contient votre mémoire, permettez-moi de discuter celles qui précèdent.

Oui, monsieur, j'en appelle à tous ceux qui connaissent Saint-Front, même par les seuls dessins, il a existé en France une architecture byzantine dans la bonne acception du mot, c'est-à-dire une famille d'édifices où dominent des principes de construction empruntés directement à l'Orient. — Ce qui les rend — chose capitale, — tout différents de la foule des monuments français contemporains. — Oui, le trait le plus saillant, le caractère le plus sûr de l'architecture byzantine en tout pays, c'est la coupole; et la coupole byzantine par excellence, c'est celle qui s'élève sur un plan carré au moyen de pendentifs en portion de sphère. Mais un seul trait, aussi important qu'il soit, ne constitue pas une ressemblance complète. Pour qu'un édifice soit d'architecture byzantine, à mes yeux, il faut que la coupole y joue un certain rôle, y serve de base aux autres combinaisons architecturales, et en général, surtout en France, qu'elle y soit multipliée, qu'elle y forme une série.

Il y a en Orient d'autres voûtes sphériques que l'on nomme aussi des coupoles, mais auxquelles il faudrait un nom particulier, celui de « rotondes ». Sans doute ces rotondes ont préparé Sainte-Sophie et se sont perpétuées après cet édifice; mais, presque toujours, en vue d'une destination spéciale, pour des baptistères, pour un Saint-Sépulcre et pour ses imitations, etc. Entre ces rotondes et la coupole sur pendentifs, entre Saint-Vital et Sainte-Sophie, il n'y en a pas moins un abîme. — Une rotonde est unique de sa nature; elle ne peut être ni doublée ni triplée, malgré l'exemple du Saint-Sépulcre. Au contraire, la coupole inscrite dans un carré répond à toutes les exigences architecturales. En la multipliant, en variant ses dimensions dans le même édifice, on voûte toutes les surfaces possibles, aussi inhabiles que soient les architectes : on crée tous les types byzantins. Le style byzantin n'est donc définitivement constitué qu'après la découverte de la coupole sur pendentifs, c'est-à-dire, selon Procope, après la construction de Sainte-Sophie.

Je voudrais vous en bien convaincre, monsieur; cette glorieuse coupole de Sainte-Sophie est vraiment ce qu'il y a de neuf et d'original dans l'architecture byzantine, ce qui lui appartient en propre et ce qui permet de la reconnaître partout. Les rotondes, au contraire, ce système de voûtes si ingrat et si insuffisant, je le répète, sont d'origine romaine, et, précisément à cause de cette ancienneté, elles se présentent chez nous sous deux formes : l'une latine et l'autre byzan-

tine. Cette dernière est reconnaissable quelquefois aux proportions, aux détails de l'architecture, comme à Aix-la-Chapelle, mais tout à fait par exception. Les nombreuses imitations du Saint-Sépulcre ne sont point dans ce cas. A part leur forme générale, inspirée par un monument byzantin, elles sont entièrement conçues dans le style roman ou le style ogival. Souvent d'ailleurs nos rotondes sont purement indigènes, même par l'idée première. En un mot, dans leur ensemble, elles ne constituent pas « l'architecture byzantine en France », telle que je la conçois, telle que je l'ai étudiée.

Les coupoles sur plan carré, mais à pendentifs anormaux, par exemple à pendentifs en niche, ainsi qu'on en trouve en Orient, ne sont guère admissibles que sur une petite échelle. A mesure qu'on augmente les dimensions de l'édifice et le diamètre de la calotte, elles perdent rapidement toute solidité en même temps qu'elles deviennent plus disgracieuses.

Le seul moyen satisfaisant d'élever sur quatre piliers et sur quatre arcs une grande voûte sphérique, de relier entre eux et de rendre solidaires tous ces membres de la coupole, de répartir également le poids et la poussée des masses supérieures, c'est d'employer cette autre coupole idéale, d'un diamètre plus grand et égal à la diagonale des piliers, que l'on découpe latéralement par les quatre grands arcs, que l'on découronne par le cercle de la calotte, et dont on ne laisse subsister que quatre triangles sphériques servant de pendentifs. — Cela est vrai, ce me semble, comme la géométrie.

Pour compléter par un dessin cette définition, j'ai songé à faire la coupe diagonale d'une des coupoles de Saint-Front, celle du transept méridional, qui a été récemment restaurée et dont on connaît mieux maintenant les premières dispositions. En rapprochant le plan de cette partie de l'édifice et la coupe établie transversalement sur la ligne AB, on comprend parfaitement cette grande coupole inférieure qui engendre les pendentifs. En plan et en coupe nous l'avons continuée par des lignes ponctuées qui débordent les piliers et empiètent sur la coupole supérieure. Le cercle de cette dernière, inscrit dans le carré des piliers, ne peut y toucher que par quatre points CCCC, soit le sommet de chaque grand arc. Pour atteindre quatre autres points plus reculés, les angles intérieurs des piliers DDDD, on a dû recourir à un autre cercle, ayant pour diamètre la diagonale du carré primitif. Il en résulte une première voûte hémisphérique, pénétrée latéralement par quatre cylindres correspondant aux grands arcs, et interrompue au sommet pour faire place à la coupole supérieure. Mais celle-ci, au lieu de commencer à l'aplomb de la corniche qui relie et couronne les pendentifs, a été reculée de 0^{m} 70. On a ainsi une galerie de service qui donne plus de commodité pour la pose des cintres, mais non pas plus de soli-

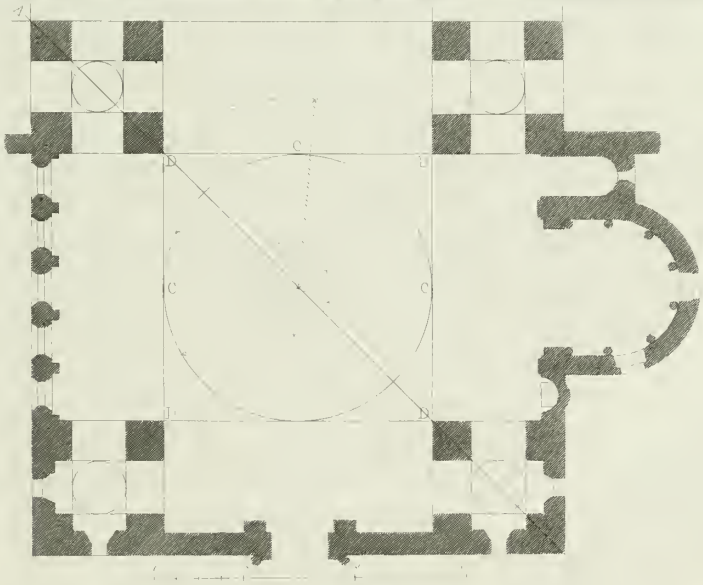

UNE COUPOLE DE St FRONT

dité ; on a surtout un agrandissement de la coupole nécessaire pour l'effet extérieur.

Vous avez dit, monsieur, en songeant aux deux demi-coupoles, subdivisées en trois absides, du dôme de Sainte-Sophie, que les Byzantins avaient élevé « coupole sur coupole [1] ». Cela se trouve rigoureusement exact pour chaque coupole byzantine. Elles sont toujours « doubles », l'une plus grande, plus hardie, et qui ne se voit guère, mais sur laquelle l'autre est suspendue.

Indépendamment de ce qui est essentiel à toute coupole byzantine, il faut remarquer sur mon dessin beaucoup de choses particulières à Saint-Front ; par exemple, la manière dont les petites assises du revêtement traversent presque en entier la voûte intérieure en béton ; tout tient par la force du mortier, moitié coupole, moitié pyramide. On étudiera par-dessus tout l'emploi bien compris, bien raisonné de l'ogive. Les Byzantins la connaissaient parfaitement, comme le montre la voûte du nartex intérieur de Saint-Marc, mais jamais, ni en Orient ni en Occident, on n'avait encore eu besoin, que je sache, de l'utiliser sérieusement. C'était le cas à Saint-Front ; je crois même que sans cette précaution le monument ne serait pas venu jusqu'à nous. Les grands arcs ont douze mètres d'ouverture ; la coupole haute, plus de treize mètres, celle des pendentifs près de dix-sept mètres : on allait à l'extrême limite des dimensions compatibles avec le degré d'habileté de l'architecte et son inexpérience évidente de la construction en pierre de taille. Pour les grands arcs, pour les pendentifs, et pour la coupole proprement dite, on a donc eu franchement recours à l'ogive. Les points de centre ne sont pas encore très-éloignés l'un de l'autre, et, comme il s'agit de coupoles ogivales, ils tournent autour du milieu vrai, et décrivent, en plan, deux petits cercles concentriques.

Pour juger équitablement l'architecte de Saint-Front, il faut tenir compte de cette large application de l'ogive et de tant d'autres innovations ingénieuses. La coupe diagonale montre parfaitement la forme et la disposition intérieure des piliers, avec ces étonnantes pyramides de l'étage supérieur, avec les petites coupoles de l'étage inférieur retrouvées dans la restauration. Gênées par l'espace, elles empiètent un peu sur les quatre arcs qui les supportent, mais n'en sont pas moins des coupoles sur pendentifs, presque semblables à celles des piliers de Saint-Marc. Pour le pilier opposé, qui est celui de l'angle intérieur de la croix grecque, au sud-ouest, son étage haut est ainsi voûté pour laisser écouler les eaux de la coupole centrale ; j'ai seulement rétabli l'étage inférieur tel qu'il doit avoir existé avant le rétrécissement des arcades et la construction de

1. Lettre citée par M. de Caumont dans son « Cours d'antiquités monumentales », t. IV, p. 117.

la voûte actuelle. D'ailleurs, je n'ai rien corrigé dans ce plan, si ce n'est les petites irrégularités que des dessins à cette échelle ne peuvent rendre. A cette date, à la fin du xe siècle, on citerait difficilement un plan mieux conçu et mieux coordonné : l'ampleur, l'harmonie des formes, l'exact équilibre des poussées, la bonne proportion des supports, rien n'y manque. La basilique de Saint-Marc elle-même ne vaut pas Saint-Front sous ce rapport. Notre cathédrale a déjà duré plus de huit siècles ; avec une construction plus soignée, elle aurait attendu deux fois plus longtemps sa restauration.

Il va sans dire que le système de voûtes que nous venons d'analyser à Saint-Front règle et détermine, dans les édifices de l'Orient, la plupart des combinaisons accessoires du plan et de l'élévation. Voilà donc une grande invention aussi féconde qu'elle était difficile, et je ne saurais mieux donner idée de son importance, ni du rôle qu'elle joue dans l'architecture byzantine, qu'en la comparant aux voûtes d'arêtes sur nervures du grand style ogival.

Or, n'est-il pas bien remarquable de trouver sans cesse en Aquitaine, et de ne guère trouver que là, cette coupole sur plan carré et à pendentifs sphériques, au moins ordinaire, si elle n'est pas constante ; dans les monuments byzantins de l'Orient ? Certes, disons-le déjà, si les influences byzantines avaient été bien générales et bien dominantes en fait d'ornementation, on ne verrait pas, en fait d'architecture, à propos de coupoles et de pendentifs, tant d'essais malheureux partout ailleurs que chez nous. A quoi bon, si ce n'était pas par ignorance, essayer d'autres solutions du problème ? Aujourd'hui encore on n'en connaît pas de meilleure, et les architectes modernes, loin de l'avoir inventée de nouveau, semblent l'avoir reçue des byzantins par Venise ou la Sicile. Il serait facile d'établir que Soufflot lui-même avait vu Saint-Marc, et qu'il a franchement imité le plan général et les coupoles de cet édifice à Sainte-Geneviève de Paris.

Cette distinction sur les pendentifs sphériques n'avait point été formulée, s'il m'en souvient, par M. Albert Lenoir, dont j'ai d'ailleurs connu et utilisé les premières recherches sur le style byzantin ; mais il ne s'attachait guère, vous le savez, à ce qui pouvait circonscrire les influences orientales. C'est moi, je pense, qui ai posé le premier cette règle de l'architecture byzantine. Je l'ai un peu devinée, car je ne connaissais d'abord qu'un assez petit nombre d'édifices byzantins de l'Orient. Je me suis fondé sur la perfection géométrique de ces pendentifs, sur les textes de Procope, qui montrent la coupole de Sainte-Sophie aussitôt copiée que créée, et même sur l'exemple invariable de toutes les imitations de Saint-Front. Quoi qu'il en soit, la règle existe, sinon sans excep-

tion, du moins très-générale, et elle est infiniment précieuse en France pour faire reconnaître et pour classer les coupoles byzantines.

Nos quarante églises à séries de coupoles de l'Aquitaine ont toutes ce pendentif sphérique; et, à ce propos, vous me demandez, monsieur, pourquoi les coupoles pourvues de ce caractère distinctif ne sont byzantines qu'à la condition de former une série. Mais, cette fois, votre critique est fondée sur un souvenir inexact. C'est ma faute, monsieur, si mes réserves formelles, exprimées à plusieurs reprises, mais toujours trop brièvement, n'ont pas laissé de traces dans votre esprit. J'ai dit cependant, page 184, que si les coupoles isolées, à pendentifs sphériques, ne méritaient pas l'attention au même degré que les séries de coupoles, elles n'en étaient pas moins byzantines, même quand elles supportent des clochers. Bien plus, j'ai ajouté, et j'attache beaucoup de prix à ce rapprochement, qu'on en trouvait peu de semblables ailleurs qu'en Aquitaine, c'est-à-dire loin des séries de coupoles.

Du reste, s'il s'était rencontré en Périgord ou dans toute autre de nos provinces, non pas une rotonde, mais une vraie coupole, assez développée pour faire à elle seule un grand édifice, comme à Sainte-Sophie, j'aurais dit qu'il était byzantin, « parce que la coupole y formait la base de toutes les combinaisons architecturales [1]. » Je n'aurais pas été plus embarrassé pour admettre une exception à une autre définition moins générale et relative surtout aux monuments byzantins de notre pays, si j'avais connu, même parmi les simples chapelles, dans les catégories desquelles il faudrait ranger, par ses dimensions, la cathédrale d'Athènes, un seul édifice réunissant toutes les conditions que vous énumérez. Mais, en fait, point de coupole unique qui joue le même rôle que celle de Sainte-Sophie ou de la cathédrale d'Athènes. Tous nos monuments byzantins, y compris Saint-Jean de Cole, où une seule coupole a suffi provisoirement, en attendant qu'on pût bâtir l'autre, tous nos monuments byzantins de quelque importance offrent des séries de coupoles. Il y a à cela plusieurs raisons; mais la meilleure, c'est qu'ils forment une seule famille, c'est qu'ils se rattachent tous, par Saint-Front, à la grande souche byzantine.

Vous ne le croyez pas volontiers, monsieur; vous aimeriez mieux que l'ancienne cathédrale de Périgueux, que celles d'Angoulême et de Cahors, eussent

1. En effet, en Orient, surtout après Sainte-Sophie, la coupole fait à elle seule tout l'édifice avec ses piliers évidés et ses grands arcs, comme à la cathédrale d'Athènes, ou bien il est formé d'une agglomération des coupoles. C'est toujours la coupole qui fait la base des combinaisons architecturales. S'il y a des exceptions influencées par des souvenirs de l'ère latine, peu importe, il s'agit évidemment pour nous de rechercher les règles générales et distinctives.

aussi puisé directement aux sources byzantines. Je résume donc, en y ajoutant des considérations nouvelles, les motifs qui m'avaient fait repousser cette hypothèse.

Je commence par rappeler qu'en Orient on ne trouve pas de ces églises composées uniquement, comme la cathédrale de Cahors et celle de la Cité de Périgueux, de deux ou trois grandes coupoles « en file ». Les Byzantins faisaient leurs églises aussi larges que longues, exactement carrées, et le culte grec s'en est toujours accommodé. En Occident, au contraire, il fallait un vaisseau allongé, terminé à l'est par le grand autel. On l'avait bien à Saint-Front, ce vaisseau ; mais, si l'on reportait l'autel jusqu'à l'abside, il n'était plus en vue des deux transepts, si vastes, si développés, que chacun d'eux formerait une église complète, à peu près semblable, remarquons-le en passant, à la cathédrale d'Athènes, surtout par ses quatre frontons, mais deux ou trois fois plus volumineuse encore. Pour ne pas perdre tant de terrain, on avait été amené à distribuer l'intérieur de Saint-Front de la façon la plus insolite, au moins en Occident. L'autel se trouvait presque au centre de l'édifice, comme je l'ai exposé longuement, et la coupole de l'est demeurait consacrée au sépulcre en rotonde du patron de l'abbaye. — On ne pouvait songer à copier le plan de Saint-Front sans y rien changer, mais il était facile de le modifier en retranchant tout ce qu'il avait de superflu. Il n'y avait qu'à supprimer purement et simplement les deux coupoles des transepts, en fermant par un mur ordinaire le vide des grands arcs contigus. — C'est ce que l'on a fait à la fois, sauf des variations insignifiantes, à la Cité de Périgueux, à Saint-Jean de Cole, à Saint-Avit-Sénieur, et enfin à Cahors. Plus tard, on revient par l'influence romane à des transepts moins démesurés que ceux de Saint-Front, en conservant pour la nef les files de coupoles. Mais d'abord, et tant que les coupoles restent apparentes extérieurement, on ne fait plus de transepts.

C'est ainsi que je me rends compte de nos églises à files de coupoles, particulièrement de la cathédrale de Cahors. A la rigueur, elles auraient pu modifier directement Saint-Marc ou tout autre monument byzantin du même type. Mais leur date et leur situation géographique indiquent assez qu'elles sont, tout simplement, les premières imitations de Saint-Front, et, par suite, les seules peut-être où le style byzantin domine pleinement le style roman, les seules qui offrent encore des dômes au dehors.

Les coupoles de Saint-Front ne sont pas seulement plus anciennes par l'appareil et par l'ornementation, comme vous le reconnaissez vous-même; elles sont aussi plus semblables aux modèles orientaux. — Ainsi, la coupole byzantine a toujours ses grands arcs apparents à l'extérieur, depuis Sainte-Sophie jusqu'à

Saint-Marc, et il en est encore de même à Saint-Front. Mais, à la Cité, deux arcades en saillie découpent et recouvrent en grande partie l'arcade bouchée du grand arc intérieur. Puis cette disposition, essentiellement byzantine, finit de disparaître dans toutes les autres coupoles de l'Aquitaine. — A la Cité, la toiture ne repose pas sans intermédiaire sur l'extrados des grands arcs ; les piliers sont trop courts et trop bas. Enfin, si le tambour de la coupole, qui d'ailleurs a été refait et exhaussé au XIIe siècle, est parfaitement perpendiculaire, c'est plus simple, mais ce n'est pas mieux qu'à Saint-Front, car la coupole, devenue tout à fait conique, ne conserve rien de sa forme intérieure.

Cahors, également, ne présente, ainsi que je l'ai dit dans mon livre, aucun trait, aucun détail du style byzantin, qui ne se trouvât déjà plus saillant et plus caractérisé à Saint-Front, dans le voisinage immédiat du Quercy. Les coupoles des deux édifices se ressemblent très-particulièrement par leur forme, ogivale au dedans et conique au dehors, par leurs fenêtres disposées trois à trois, par leur galerie appliquée aux murs, par leurs lanternes, etc. Quoiqu'il y en ait cinq d'un côté et deux seulement de l'autre, elles sont à tout prendre de même dimension, si l'on considère que les grands arcs ont perdu à Cahors ce que gagnaient les calottes. Le monument du Quercy est du reste évidemment postérieur à celui du Périgord et il n'a plus rien du Xe siècle. Je ne vois donc aucun prétexte pour faire intervenir deux fois une influence byzantine venant directement de l'Orient.

S'il n'y a, dans notre histoire monumentale, qu'un seul fait, tel que l'arrivée d'architectes nés ou formés dans l'Orient, le hasard des événements a pu le produire à Périgueux comme ailleurs. Mais s'il y a seulement deux faits de ce genre, indépendants l'un de l'autre, s'il y en a trois ou un plus grand nombre encore, il devient tout à fait extraordinaire qu'ils se concentrent, non pas seulement dans l'Aquitaine, mais, à une exception près, dans une partie assez restreinte de cette vaste région du sud-ouest, les cinq départements qui enveloppent celui de la Dordogne. L'exception, vous vous le rappelez, c'est Fontevrault, et la parenté de cet édifice avec la cathédrale d'Angoulême vous paraît peu contestable. S'il y avait d'ailleurs du doute, cette considération devrait être décisive.

Vous m'avez proposé, monsieur, une autre hypothèse au moyen de laquelle on écarterait absolument l'intervention d'architectes byzantins. Il s'agirait d'un projet d'édifice, bien complet, bien étudié, que l'on envoie, plan, coupe et élévation, de Venise à Périgueux, je ne sais par quel messager, après un premier essai de coupoles, fait de mémoire à la Cité, et que l'on copie passablement

bien pour Saint-Front, mais en se méprenant sur l'échelle. — Quand j'ai dit que, si les dimensions de Saint-Marc étaient évaluées en pieds italiens et celles de Saint-Front en pieds français, elles seraient exprimées à peu près par les mêmes chiffres, je n'imaginais rien de pareil. Je voulais, par ce rapprochement, mettre en évidence, dans mon texte comme dans mes dessins, l'identité de proportions des deux édifices. Mais voilà tout, puisque je disais en même temps que c'était un hasard étrange, et que les dimensions de Saint-Front étaient en partie imposées par des constructions plus anciennes que l'on tenait à conserver.

Nous sommes de grands dessinateurs en comparaison de nos ancêtres, et nos architectes dépensent peut-être en dessins le talent que leurs devanciers consacraient aux constructions; mais ne jugeons pas d'après nous les gens du xe siècle. L'architecte de Saint-Front était homme à se rappeler et à observer, tant bien que mal, certaines dimensions principales. Son sculpteur, s'il y en avait un autre que lui, dessinait passablement sur la pierre, sinon sur le papier, comme le prouvent certains chapiteaux largement conçus et nettement tracés. Mais, pour « traduire » un dessin, ainsi que les inspecteurs de M. Abadie, pour mesurer exactement un monument, j'en crois bien incapables les artistes qui ont élevé notre cathédrale. Le meilleur emploi de leurs talents en ce genre, c'était de donner partout le même espacement aux douze piliers, le même carré aux cinq coupoles; ils n'y ont pas réussi une seule fois.

Veuillez examiner avec moi ce plan de l'abbaye de Saint-Gal reproduit dans l' « Architecture monastique », et qui vous a suggéré, je pense, votre hypothèse sur les envois de dessins. C'est en effet un dessin de l'architecte des bâtiments impériaux, dit-on, « envoyé » à l'abbé Gausbert et destiné expressément à lui servir de modèle et de guide dans la construction de son monastère. Il a été fait à la règle et au compas avec le plus grand soin, et aux indications graphiques on a ajouté d'innombrables notes explicatives. Rien cependant de plus inintelligible quant au style de l'église et à son architecture proprement dite. Non-seulement les murs ne sont marqués que par de simples traits; non-seulement les projections des arcades et des voûtes sont entièrement omises, mais rien n'est en proportion, pas même la longueur et la largeur de l'ensemble de l'édifice. Nous en avons la preuve matérielle, car le dessinateur a pris soin d'écrire que l'église aurait d'orient en occident deux cents pieds; quarante pour la nef principale et vingt pour chaque bas-côté : quatre-vingts pieds de largeur en tout. Or, à ce compte, le plan de l'église est trop long d'un bon tiers. — Évidemment les meilleurs architectes de ce temps ne savaient pas mettre un plan à l'échelle, ce qui n'exclut point d'ailleurs un certain degré d'habileté pratique.

Pour nous, ce plan est aujourd'hui extrêmement curieux. A défaut de l'architecture de l'église de Saint-Gal, il nous fait connaître sa forme générale qui comportait déjà une seconde abside à l'occident. Il nous donne de précieux renseignements sur les hypocaustes qui chauffaient le monastère et sur la forme, toute romaine, des vastes bâtiments de dépendance. — M. A. Lenoir a mis tout cela en lumière. — Pour l'abbé Gausbert, le dessin qu'on lui adressait a dû être aussi d'une véritable utilité, quant à la distribution de l'église et de l'abbaye, mais il n'était nullement dispensé des connaissances et du travail spécial de l'architecte. L'auteur anonyme du plan lui dit bien par politesse dans la lettre d'envoi : « Ne suspiceris autem me hæc ideo elaborasse quod vos putemus nostris indigere magisteriis. » — Mais il n'en a pas moins l'intention de lui être aussi utile que possible, et si, aux mesures du monument et à tant d'autres indications impératives, il ne joint pas, par exemple, le rapport a établir entre les pleins et les vides, le moyen de neutraliser la poussée des voûtes, etc., — c'est qu'il n'en sait pas davantage. Ces choses-là se comprennent et se raisonnent dans la pratique ; elles ne s'expriment pas encore par des dessins. Jamais, dans aucun cas, et pour aucune nécessité, un architecte des temps modernes ne ferait une œuvre de cette sorte.

Vous connaissez sans doute le curieux portefeuille de Vilart de Honnecourt, cet architecte de la cathédrale de Cambrai, qui avait aussi travaillé en Hongrie. Quand M. Lassus en aura publié le fac-simile parfaitement complet et admirablement exact, chacun verra avec quel sans façon ces grands artistes du XIIIe siècle rendaient les plans et les élévations. A cette époque encore, au lieu de s'envoyer des dessins, on s'envoyait des architectes.

Au reste, tout envoi de dessins, quel que soit leur degré de perfection, n'a été et ne sera jamais motivé que par la position exceptionnelle de certains architectes, par la renommée personnelle qui les distingue de leurs contemporains. On le voit bien pour Saint-Gal, puisque l'auteur du plan, Éginhard ou Gérung, traite l'abbé de ce grand monastère de « fils très-doux ». On le voit encore mieux de nos jours, et quand on ne tient pas à s'assurer le concours d'un talent hors ligne, au lieu de dessins, je le répète, on fait venir un architecte, et c'est plus simple.

Les modèles en relief paraissent dans l'histoire de l'art avant les dessins vraiment dignes de ce nom. On s'en sert souvent pour donner idée à un évêque ou à un abbé du monument qu'on va lui bâtir. Un grand artiste de la renaissance, Michel Colomb, a même envoyé à Bourg en Bresse, où il n'était pas allé et ne promettait point d'aller, des modèles sculptés et peints destinés aux tombeaux de l'église de Brou qu'il se proposait, je crois, de faire exécuter en grand par

ses élèves. — Mais comment en conclure que quelque chose de semblable a pu se passer pour Saint-Front? Sans parler de la difficulté de faire parvenir à son adresse un modèle en relief d'un grand monument, assez exact, assez détaillé pour apprendre à un architecte étranger tout un style d'architecture, il était à peu près impossible de faire ce modèle sans être un très-bon dessinateur, et en tout cas l'histoire, ni au xe siècle, ni longtemps après, ne nous offre aucun fait analogue.

Qu'un évêque de Périgueux ait songé à demander à l'architecte de Saint-Marc des plans d'église en relief ou sur le papier, qu'on ait pu faire ces plans à Venise et les interpréter chez nous, — trois choses au moins invraisemblables, — il y aurait encore bien des difficultés à lever, car je me fais fort de montrer que certaines parties du plan et de l'élévation de Saint-Front, très-importantes par elles-mêmes et par la décoration qu'on leur a donnée, le clocher tout entier, les avant-corps de l'est, le porche du Gras, ont été conçues et disposées en vue d'un emplacement exceptionnel.

Il y a aussi, dans le raccordement des grands arcs avec les murs extérieurs, une précaution motivée par la tradition byzantine et par l'exemple de Justinien lui-même. D'après ce qui s'était passé pendant la construction de Sainte-Sophie, on a eu soin, comme à Saint-Marc, d'attendre le tassement des grands arcs avant de fermer entièrement leur ouverture, ce qui ne se voit plus après Saint-Front, même dans de plus grandes coupoles. Nous nous sommes efforcé d'indiquer dans notre quatrième planche ces intéressantes modifications de l'appareil. Mais il n'y a pas de dessin, encore moins de modèle en relief, qui puisse en faire comprendre l'importance, sans l'habitude de ce genre de construction, sans la tradition.

Envois de dessins et de modèles en relief ou migrations d'artistes, les relations de cette espèce étaient assurément fort rares entre l'Orient et la France. Comment se seraient-elles multipliées à ce point dans les environs de Périgueux, d'un côté à Cahors, de l'autre à Angoulême? Comment se serait-on entendu pour altérer de la même façon, pour grouper, selon le même plan insolite, les coupoles byzantines, pour modifier dans le même sens, en le rendant plus solide et plus commode à bâtir, le type commun à Saint-Marc et à Saint-Front? — Vous admettez bien que nos quarante églises à séries de coupoles ne sont pas byzantines au même degré; vous reconnaissez bien que Saint-Jean de Cole et Saint-Avit-Sénieur sont des imitations de Saint-Front : comment refuser cette concession pour Cahors et pour la Cité, puisque c'est toujours le même édifice?

S'il est vrai que les plans semblables à celui de Cahors sont particuliers à

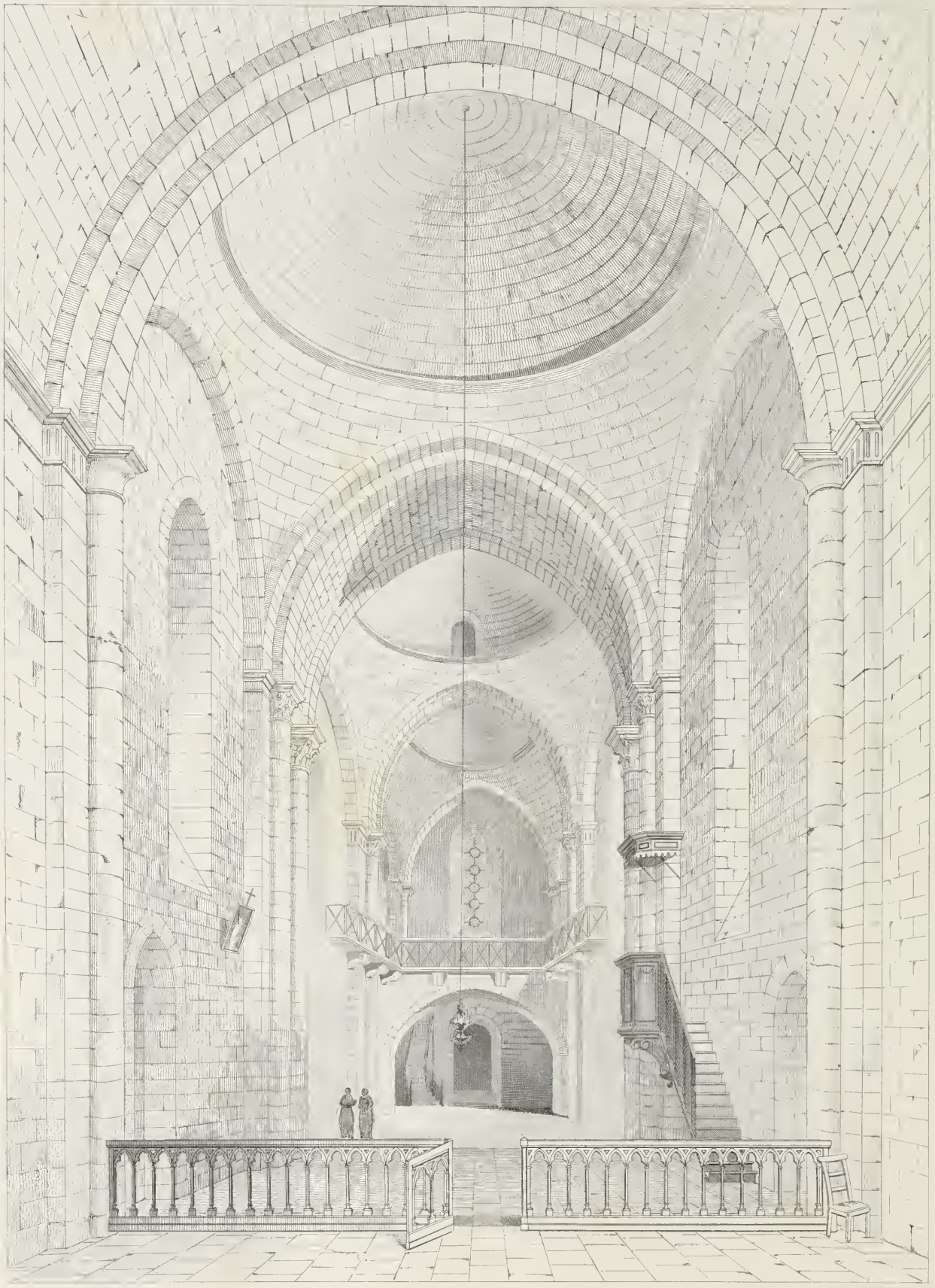

ÉGLISE DE BRESSAC

notre pays et qu'en Orient on n'en citerait aucun exemple; s'il est vrai que la coupole à pendentifs sphériques, celle de Sainte-Sophie, de Saint-Marc et de Saint-Front, se produit par milliers dans l'Aquitaine, tandis qu'elle est presque inconnue dans les autres provinces de la France, inconnue dans l'Allemagne; si l'on accepte cette statistique, — et tous les renseignements que je reçois la confirment, — je ne conçois pas qu'on puisse méconnaître combien sont étroits les liens qui réunissent les monuments français à coupoles en une seule famille.

Et ne songez pas à m'objecter la colonie vénitienne de Limoges, car, si les églises à coupoles étaient la conséquence naturelle des établissements vénitiens, elles seraient bien plus communes en France, et le Limousin en particulier n'en serait pas dépourvu.

Je n'ai fait connaître, par mes dessins, que les plus anciens, les plus importants de nos monuments byzantins, les plus excentriques parfois; et encore l'ai-je fait bien incomplétement, parce qu'il me fallait, pour plus de précision, surtout des plans et des coupes partielles. Si je vous en soumettais les vues intérieures, vous reconnaîtriez d'un coup d'œil Saint-Marc et Saint-Front dans les plus humbles et les plus récents, par exemple à Brassac, où certaines coupoles sont contemporaines de Philippe-Auguste. Vous reconnaîtriez un système entier d'architecture bien net, bien arrêté et toujours profondément original, malgré l'influence croissante du style roman ordinaire. Voici un dessin de cette église paroissiale de Brassac, qui ne diffère que par son entière conservation d'une foule d'autres petits monuments du Périgord; le voici en regard de la vue intérieure de Saint-Front. Les points de vue ne sont pas exactement les mêmes, car les dessinateurs ne songeaient nullement à mettre les deux édifices en parallèle. Néanmoins la ressemblance de ces files de coupoles est de nature à frapper tous les yeux : elles diffèrent par l'époque, par la dimension; mais les principes de la construction restent les mêmes.

Du moment où nous avons de semblables édifices, il ne faut pas prodiguer chez nous le mot d'architecture byzantine. Pour parler de l'influence orientale, en fait de construction proprement dite, qu'on attende d'avoir constaté, une à une, des analogies de détail, non pas équivalentes, — c'est impossible, — mais d'une véritable importance; qu'on mette en lumière leurs conséquences définitives, si elles se cachent sous des transformations successives; qu'on montre enfin la même cause produisant selon les lieux des effets tout opposés. Jusque-là ne confondons pas ou, pour mieux dire, ne confondons jamais les monuments où l'art byzantin se montre à découvert comme un élément matériel et principal de la construction, et ceux où il se trouverait secrètement à l'état d'inspiration et

de souffle créateur. Gardons-nous de croire aussi que les premiers rendent plus probable l'existence des seconds : c'est positivement le contraire. L'école architecturale du Périgord affaiblit, au lieu de les fortifier, les théories qui admettaient une influence ou une inspiration byzantine aussi vague qu'étendue. On peut décidément y répondre que l'exception confirme la règle, et que l'art byzantin se serait montré partout, aussi bien qu'à Périgueux, plus ou moins semblable à lui-même.

Il pourrait y avoir dans notre architecture française d'autres familles byzantines plus étroitement liées à l'art national. On y verrait se perpétuer, non pas un trait isolé qui peut souvent être dû au hasard et n'a jamais rien de bien décisif, mais une série de caractères du style byzantin, un type enfin, probablement très-différent de celui de Saint-Marc. Une telle supposition n'a rien d'improbable en soi ; mais tout ce qui était possible et naturel ne s'est pas fait en histoire. Jusqu'à présent je ne connais aucun exemple considérable à citer dans ce sens ; car, la seule existence de transepts arrondis pour une chapelle à nef tronquée ou, si l'on veut, en croix grecque, aussi bien que pour une église à longue nef, n'est pas pour moi l'indice d'une importation byzantine. En dehors de toute influence exotique, certaines convenances ont dû occasionner çà et là cette gracieuse innovation.

Peut-être, monsieur, ne me permettrez-vous pas de différer d'avis avec vous sur ce point, quand vous saurez que cette église de Saint-Macaire, dont vous vous êtes occupé à propos de Noyon, a eu, selon moi, une suite de coupoles. J'ai depuis peu constaté le fait, et je publierai quelque jour une notice sur deux où trois autres églises situées en Périgord, vers la frontière du sud-ouest, et vers Saint-Macaire, qui avaient aussi des transepts circulaires, en même temps que des coupoles byzantines. Mais je me crois en mesure d'établir que tout ce petit groupe d'édifices dérive de Saint-Front quant aux coupoles.

Les églises rhénanes, terminées à l'Occident par une seconde abside, sont-elles byzantines au moins par ce côté ? Je ne le crois pas non plus. Rigoureusement, elles auraient pu s'inspirer de Sainte-Sophie, ou même du Saint-Sépulcre. Mais il est bien plus probable qu'elles doivent leur forme excentrique à certains usages particuliers de leur liturgie. C'est sans doute parce qu'elles avaient deux chœurs qu'elles ont deux absides. Dans tous les cas l'exemple de Sainte-Sophie n'a pas eu la puissance de multiplier en Orient les églises à double abside.

Vous savez, monsieur, que je n'ai vu ni Sainte-Sophie ni Saint-Marc, et vous devez me trouver bien éméraire d'avoir des opinions si arrêtées et de les opposer parfois à celles des voyageurs les plus autorisés. Il est vrai que, si je con-

nais aussi bien que personne le côté français de la question, je n'en prends pas moins mon point de départ dans les dessins d'autrui. Avant de continuer, permettez-moi quelques mots d'apologie sur la confiance que j'accorde aux dessins et sur l'usage que j'en fais.

Je conviens qu'il ne faut pas tout leur demander indistinctement. Pour la valeur pittoresque, pour l'effet des monuments, pour le sentiment et le faire des sculptures ; oui, sans doute, ils en disent parfois trop ou n'en disent pas assez. Mais quand on s'attache, comme je le fais, à analyser les grands traits des édifices, à reconnaître leur type primitif, à constater leur filiation par leurs rapports de forme et de grandeur, par les principes de la construction et de la décoration ; non-seulement les dessins sont bons à quelque chose, mais, on peut le dire sans paradoxe, ils valent mieux souvent que les monuments eux-mêmes ; ils sont le principal, les monuments l'accessoire. Si j'en juge par ce que j'ai éprouvé personnellement, quand on visite un édifice, l'attention est sollicitée dans des sens si divers, on se laisse prendre à tant de détails secondaires, que l'on a peine à saisir les dispositions essentielles. J'ai ordinairement besoin, pour bien comprendre, pour posséder à fond un monument, d'en avoir fait, tant bien que mal, le plan et la coupe.

Mais quelles difficultés ne ressent-on pas lorsque, au lieu d'une seule église, il faut en envisager dix à la fois, les comparer et les classer entre elles? Sans le secours des dessins, la mémoire la plus exercée n'y suffit pas. — Je m'abuse peut-être, mais il me semble qu'avec les seules gravures de ma monographie de Saint-Front, dont je sais d'ailleurs mieux que personne les imperfections et l'insuffisance, on comprend mieux notre cathédrale que si on l'avait simplement vue et visitée. On ne connaît pas tout, mais on a de l'ensemble une idée plus nette. D'un regard, par exemple, on retrouve les fragments épars de l'église latine, mêlés et fondus dans l'église byzantine. D'un regard aussi on embrasse la beauté du plan général, le système compliqué de la toiture primitive, toutes choses assez difficiles à démêler à présent et dont je ne me suis rendu compte qu'après de longues recherches.

Je ne cite pas la ressemblance extraordinaire de Saint-Front avec Saint-Marc. On était sur la voie, puisque nos annuaires du département parlent de Sainte-Sophie, à propos de notre cathédrale, depuis le commencement du siècle. Il y a peu de faits d'ailleurs aussi saillants et aussi visibles. Personne cependant ne l'a découvert ou, à coup sûr, ne l'a signalé avant moi. Bien des touristes, bien des savants avaient vu les deux édifices ; moi, je ne connaissais Saint-Marc que par de mauvaises lithographies ; mais j'avais pour moi le temps, la réflexion, la patiente analyse, et j'ai été plus heureux que les autres.

Vous me pardonnerez, monsieur, de m'appesantir sans modestie sur des exemples de cette nature. Je n'en sais vraiment pas de plus concluants. Certes il est préférable de pouvoir joindre aux dessins le souvenir des monuments. On a ainsi, entre autres avantages, plus d'autorité sur le public. Mais je ne demande pas à être cru sur parole ; j'ai la prétention d'avoir donné assez de pièces principales pour que chacun, même parmi les plus sédentaires, puisse juger du fond de la question.

Fallait-il attendre d'avoir vu Venise pour dire que l'architecture de Saint-Front était semblable à celle de Saint-Marc ? Je le voulais d'abord, mais divers contre-temps m'en ont empêché, et j'ai cru pouvoir me passer de cette vérification qu'il aurait fallu nécessairement étendre à Constantinople. Je me réserve de visiter à loisir, non pas seulement Saint-Marc, qui ne peut rien m'apprendre de très-important, après tout ce que j'ai réuni de dessins sur l'architecture et l'ornementation de cet édifice, mais surtout Sainte-Sophie et les principales églises de l'ancien empire grec. Peut-être même ferai-je sur l'architecture byzantine, à Constantinople, un second ouvrage, conçu sur le même plan que le premier, et où Sainte-Sophie tiendra la place de Saint-Front. Alors, je m'y attends bien, mon système de classification devra s'élargir et se compléter. Il pourra sans doute aussi perdre de sa précision, de sa symétrie. Mais les principaux résultats de mon travail me semblent bien assurés contre toutes les éventualités et définitivement acquis à l'archéologie ; et, s'il en était autrement, vous verriez, monsieur, que ce sont les dessins qui m'ont manqué plutôt que la vue des monuments.

II.

Parlons à présent, monsieur, de l'appareil, puis de l'ornementation ; car, sans diminuer l'importance que vous lui avez attribuée, je persiste à l'examiner séparément, surtout à propos d'édifices où elle est ordinairement rare et souvent nulle. Mais d'abord je vous cède la parole.

« Pour M. de Verneilh, tout est byzantin dans Saint-Front, tout, depuis la base jusqu'au sommet. Pour nous, le plan, la coupe, la géométrie du monument, sont d'origine byzantine ; son esprit et sa vie appartiennent à nos climats.

« Qu'est-ce donc que l'esprit et la vie d'un monument ? Nous l'avons déjà dit, c'est sa partie décorative, son ornementation, ses moulures ; c'est aussi dans certains cas, son mode de construction, son appareil. Supposez un édifice dont tous les revêtements extérieurs sont rongés par le temps ou détruits par la main des hommes ; s'il n'en reste pas un profil, pas une pierre sculptée, pas même

la disposition apparente des matériaux, que pouvez-vous savoir de ce monument? Rien. Vous avez beau retrouver sur le sol la configuration du plan, ce n'est qu'un renseignement abstrait, une lettre morte. Vous êtes devant un squelette qui ne peut rien vous dire ni de son âge ni de son histoire. Rendez-lui au contraire quelques parcelles de sa primitive enveloppe, de ses revêtements; retrouvez parmi ces blocs informes quelques débris de chapiteaux, de corniches, de chambranles, ou seulement quelques échantillons d'appareil, aussitôt vous êtes sur la voie de conjectures fécondes; le monument vous parle, il ressuscite.

« Eh bien, prenons l'une après l'autre toutes les pierres de Saint-Front portant trace de sculpture. En est-il une qui simule franchement le travail et l'esprit byzantin?....

« Trouve-t-on à Saint-Front un seul exemple, qui, même de très-loin, rappelle ces combinaisons hardies, bizarres, si peu conformes aux traditions de l'architecture romaine? Non certes, pas plus qu'on ne découvre à Saint-Marc soit de fausses métopes, soit des semblants de modillons....

« Existe-t-il au moins quelque similitude dans le mode de construction, dans l'appareil des deux édifices? Pas davantage. Saint-Marc est bâti en briques; chaque lit de briques est séparé par une épaisse couche de mortier. Il en est de même à Saint-Vital de Ravenne. Cette façon de noyer dans un bain de chaux et de ciment soit des briques, soit des moellons non équarris, pour les revêtir ensuite de stuc ou de plaques de marbre, c'est le système de construction commun à presque tous les édifices chrétiens de l'Orient. Rien de pareil à Saint-Front de Périgueux : toutes les murailles sont bâties en pierre de taille appareillées à la romaine....

« Il y a des fautes en architecture qui ne sont pas le fait des manœuvres. L'architecte de Saint-Front pouvait être un habile homme, autant qu'on l'était de son temps et dans son pays, peut-être même avait-il visité et Venise et l'Orient; mais, s'il y avait pris le goût des formes byzantines, il n'en avait pas rapporté tous les secrets, et ce n'est qu'en s'aidant de dessins, en suppléant comme il pouvait à leurs lacunes, qu'il a mené à fin cette œuvre au-dessus de ses forces, idée savante traduite en une sorte de patois.

« Si les ouvriers, même les plus novices, avaient eu à leur tête un artiste initié à ce genre d'architecture, à sa pratique, à ses ressources, et pouvant modifier sur place les détails du plan selon les exigences du terrain ou des matériaux, ils auraient peut-être fait encore bien des bévues, mais pas de la nature de celles qu'on leur a laissé commettre....

« N'y a-t-il en France que les monuments cités par M. de Verneilh, les monuments couronnés de coupoles, qui soient marqués à un degré quelconque, d'un

certain cachet byzantin? N'en est-il pas dont le plan, la coupe, la structure, toute la géométrie en un mot, sont d'origine purement indigène, mais dont pourtant l'esprit et la vie n'appartiennent qu'en partie à nos climats?

« N'hésitons pas à le dire, la plupart de nos églises à plein-cintre du XIe et du XIIe siècle, églises à nefs latines avec absides et transepts, celles-là du moins dont l'ornementation a quelque importance et quelque originalité, doivent être rangées dans cette catégorie.

« On va sans doute nous répondre, et M. de Verneilh nous le dit d'avance dans son livre : A quoi songez-vous? cette ornementation est romane, ces églises sont romanes; le roman peut-il être le byzantin?

« Mais à notre tour, nous demandons : Qu'est-ce que le roman? Ce mot est-il autre chose qu'une pétition de principe? Répondre ainsi, n'est-ce pas résoudre la question par la question?

« Pour qu'il y eût précision dans la réponse, il faudrait que le mot roman, appliqué à l'architecture, eût un sens précis, scientifique, incontestable, qu'il fût d'une exactitude non pas seulement approximative mais rigoureuse. Allons droit à la difficulté. Quand on parle de la langue romane, tout le monde sait ce que le mot roman veut dire. Ce terme est admis; il a cours légal, pour ainsi dire, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe savante, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, nos voisins n'ont point d'autre manière de qualifier l'idiome que ce mot désigne. Et pourquoi? Parce que cet idiome n'a jamais existé chez eux; parce qu'il n'a régné, sous deux formes différentes, il est vrai, mais avec une évidente communauté d'origine, que dans une portion circonscrite de l'occident, sur un sol dont on connaît les limites, en deçà et au delà de la Loire. En peut-on dire autant de l'architecture que nous appelons romane? Où commence, où finit son domaine? N'a-t-elle régné que dans les lieux où naquirent les deux dialectes de notre langue maternelle? assurément non; cette même architecture apparaît, au delà du Rhin, au delà de la Meuse, au delà des Alpes, on pourrait presque dire dans l'occident tout entier. Elle revêt sans doute, selon les pays qu'elle habite, certains caractères particuliers, de même qu'elle se diversifie chez nous de province à province; mais, malgré ces variétés, c'est au fond partout la même architecture. Est-il donc étonnant que nos voisins ne l'appellent pas romane? Ils n'ont point de motif de s'approprier un terme qui n'a pour eux aucun sens national; ils se servent de mots qui leur sont propres. Chaque pays désigne à sa manière cette sorte d'architecture : les Italiens la qualifient lombarde, les Anglais l'appellent saxonne, les Allemands byzantine. Ces dénominations, à coup sûr, sont toutes plus ou moins inexactes : on ne peut pas dire qu'en Allemagne, l'architecture des XIe et XIIe siècle soit, à proprement parler, byzan-

tine ; encore moins peut-elle passer pour lombarde en Italie et saxonne en Angleterre. La moindre critique suffit pour démontrer que jamais ni Saxons, ni Lombards n'ont inventé un genre d'architecture qui pût légitimement porter leur nom ; mais s'ensuit-il que nous soyons en droit de dire à nos voisins : Prenez le mot que nous avons choisi ?

« Pour l'imposer aux autres, il faudrait que ce mot eût la propriété d'exprimer exactement et dans sa généralité, c'est-à-dire, pour tous les pays, le genre d'architecture qu'il s'agit de dénommer. Or, loin de là, il n'a pas même une justesse satisfaisante à l'intérieur de nos frontières. En effet, décomposez la langue romane ; sur cent mots, vous en trouverez quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-dix dont la racine est évidemment latine ; quant aux dix ou quinze autres, ils sont en partie celtiques, en partie germains. Ces mots étrangers au latin, les celtiques surtout, bien qu'en minorité dans le nouveau langage, y jouent un rôle capital. C'est en imitation de leurs désinences que toutes les désinences latines sont altérées ; c'est par cet élément nouveau, par son influence indigène et populaire, que l'économie grammaticale, le système inversif du langage romain, est bouleversée ; en un mot, la langue romane est comme un tissu dont la chaîne est latine, et la trame indigène. En est-il donc ainsi de l'architecture romane ? Elle aussi est un composé, elle aussi a pour élément principal et dominant l'antique architecture latine ; mais cet autre élément qui l'anime et la vivifie, qui lui donne son caractère de nouveauté, l'élément régénérateur ; quel est-il ? ni gaulois, ni germain, nous l'affirmons....

« Ainsi, ni la propriété du terme, ni l'antériorité d'invention n'assurent à notre mot roman ce crédit, cette autorité, cette signification absolue qu'on semble lui attribuer à la façon dont on s'en sert chez nous. Est-ce à dire qu'il faille ne plus s'en servir, le répudier ou en inventer un autre ? A quoi bon ? nous en pourrions trouver un pire. La seule chose importante, c'est que l'on soit bien averti que ce mot est un terme de convention et non une définition ; que par sa propre vertu, il ne résout aucun problème, qu'il laisse en question ce qui est en question, et que tout n'est pas dit quand, à propos d'un monument du XIe siècle, on nous répond : il est « roman ».

« Laissons donc de côté le mot ; ne voyons que les choses, de quelque façon qu'on les dénomme : cherchons quel est l'élément étranger qui, par son adjonction à l'élément latin donne à cette architecture un caractère si neuf et si original. Pour procéder rigoureusement, il faudrait étudier l'un après l'autre, chaque détail, chaque motif décoratif, chaque membre essentiel de l'architecture romaine, telle que les Gaules l'ont connue au temps de sa plus grande splendeur ; il faudrait constater quelle était au Ier et au IIe siècle de notre ère,

l'ornementation généralement reçue des corniches, des archivoltes, des chambranles, la forme des chapiteaux, des bases de colonnes, des rinceaux et de toute cette catégorie d'ornements non empruntés à la végétation, tels que rais de cœur, oves, denticules, etc. Ces types bien établis, on suivrait leur histoire à travers la décadence, on les verrait s'énerver et s'amaigrir peu à peu, se déformer ensuite et se décomposer jusqu'à devenir à peu près méconnaissables. Puis le jour où l'occident s'éveille, c'est-à-dire vers le milieu du XIe siècle dans nos provinces du midi, et cinquante ans plus tard dans les autres, ces types réapparaissent, non pas tous, entendons-nous : un bon nombre a définitivement disparu, ou du moins ne reverra le jour sur notre sol que cinq cents ans plus tard, au XVIe siècle ; tels sont les ordres proprement dits, les entablements complets et réguliers, les chambranles, les chapiteaux franchement romains : de tout cela, rien n'est conservé ; mais on remet en usage certains rinceaux, certaines palmettes, certains ornements courants d'origine latine ; seulement le ciseau qui les taille, au lieu de les copier froidement et mollement, les modifie tant soit peu, accuse plus fièrement leurs arêtes, leur donne un accent nouveau ; ils sont comme rajeunis dans leurs formes et surtout par le voisinage d'autres ornements tout nouveaux, tels que zigzags, bâtons rompus, dents de scie, damiers, têtes de clous, pointes de diamants, cordes tressées, entrelacs irréguliers et autres fantaisies avec lesquelles, au temps de leur premier règne, jamais on ne les avait mariés.

« Ce mélange de nouveautés et de rajeunissements, la France, nous l'avons déjà dit, en faisait à peine l'essai, lorsque déjà l'Italie en possédait de brillants modèles. Mais l'Italie à qui les devait-elle ? Étaient-ce des créations spontanées, des produits de sa propre séve ? Nous voici, comme on voit, au nœud de la question.

« Pour la résoudre, il ne faut que jeter les yeux du Ve au Xe siècle, sur ce vieux sol romain épuisé, engourdi, couvert de cendres et de ruines. Y voit-on germer quelque chose ? En sort-il spontanément la moindre nouveauté ? le peu de vie que révèle alors l'Italie, c'est à l'extrémité de ses rivages qu'il faut l'aller chercher, au fond des golfes, dans des lieux comme Amalfi, comme Atrani, où s'abritent quelques colonies orientales. L'Orient conserve seul encore un certain don de produire, non plus de belles et nobles choses, mais de brillantes subtilités. Ce génie hellénique, qui jadis avait porté dans Rome, une première fois, le culte des arts et de la beauté, ne croyez pas qu'il soit mort avec sa patrie ; même quand il n'y a plus de Grèce, l'esprit grec vit encore ou du moins conserve assez de souffle inspirateur pour faire une seconde fois l'éducation de l'occident....

« Pour tout résumer en terminant, nous ne croyons pas qu'en France, il y ait jamais eu, à proprement parler, une architecture byzantine, c'est-à-dire une famille de monuments entièrement conçus, bâtis et décorés à l'orientale ; mais nous croyons que l'Orient a exercé sur nos artistes et sur notre architecture décorative une influence, d'abord presque insensible jusqu'au xe siècle, puis active et puissante, quoique partielle et incomplète, dans les deux siècles suivants ; influence qui ne s'efface et ne disparaît que devant le grand mouvement tout national du XIIIe siècle, devant cette réaction de l'esprit européen et septentrional, manifestée si clairement dans l'art français du temps de saint Louis. Jusque-là, quoi qu'en dise M. de Verneilh, c'est l'esprit de l'Orient qui nous pénètre et nous anime ; c'est lui qui, sans usurper un rôle matériellement considérable, s'insinue et se reflète dans toutes nos créations. M. de Verneilh dit quelque part que, s'il était possible d'évaluer par une sorte d'analyse chimique, en quelle proportion l'élément byzantin s'est mêlé dans l'art occidental, un dixième, un vingtième serait encore une part trop belle : nous n'examinons pas si telle est en effet sa part, nous mesurons son influence. Selon les lieux, selon les époques, selon la nature des monuments, cet élément se produit dans des proportions très-diverses ; mais, là même où sa présence est à peine sensible, supprimez-le, tout va se transformer aussitôt, tout va retomber dans la plate et monotone reproduction de l'ornementation latine abâtardie. Sans lui, plus de bases de colonnes ioniques ; ces deux bourrelets, fortement accusés, qui, de toutes parts, à partir de l'an 1000, remplacent les moulures multiples et mollement imitées de la base corinthienne, vous allez les voir disparaître ; plus d'annelures au fût des colonnes, plus de griffes à leur base : ces chapiteaux au profil évasé, protubérant, vont rentrer dans leur vieux moule, dans leur galbe grêle et camard : ces perles, ces pierreries d'un relief si hardi, vont s'effacer et s'aplatir ; ces rinceaux aux vigoureux contours, empruntés à la Flore des climats ardents, vont se changer en arides guirlandes tressées de fleurs qu'on dirait desséchées dans un herbier. Vous voyez donc que cet élément étranger, si petite que soit sa part, est actif, animé, efficace, et qu'il faut compter avec lui.

« Aussi demandons-nous à M. de Verneilh de laisser là cette partie de son système qui le condamne à méconnaître des influences si manifestes. Il a cru éclaircir et dégager la question en la circonscrivant ; il a été conduit à trop voir sur un point et à trop perdre de vue tout le reste. Quel que soit le haut prix que nous attachons à ses consciencieuses recherches, nous ne pouvions nous associer aux conclusions théoriques de son livre. Ce n'est ni dans un seul lieu de la France, ni dans un seul monument, que le génie architectural de l'Orient a été importé parmi nous ; il n'y est apparu tout entier nulle part ; on ne peut lui

assigner, ni telle place, ni telle œuvre déterminée, mais il a modifié et ravivé notre goût national, sans altérer son originalité, car l'originalité ne consiste pas à n'être influencé par rien ; on l'est toujours par quelque chose : seulement, si l'influence est directe, absorbante, sans mélange, sans rajeunissement, il y a copie, plagiat, stérilité ; si elle ne fait que stimuler une séve endormie, il y a vie nouvelle et véritable création ».

Je vais essayer de répondre, monsieur, aux observations qui précèdent :

III.

J'accorde, monsieur, que le seul fait de savoir qu'une église est ronde ou carrée, en croix latine ou en croix grecque, ne décide rien. Il y a beaucoup de chapelles en croix grecque qui ne paraissent point byzantines, beaucoup d'églises à longues nefs qui le sont positivement par leurs coupoles. Mais quand, au lieu d'une sèche indication de la forme générale du plan, on a le plan lui-même, avec tous ses détails, toutes ses proportions, je dis que l'on peut juger déjà du style, de la date, bien plus de la situation géographique de l'édifice. L'arrangement des masses, plus simple, plus net que la décoration, moins sujet aux petits hasards, aux influences obscures, et aux fantaisies individuelles, accuse plus sûrement la filiation des édifices. Du plan on peut déduire la coupe et l'élévation : qu'est-ce donc quand on a cette double ressource? Quand même on aurait martelé, comme vous le supposez, toutes les sculptures de Saint-Front; quand même on aurait partout dissimulé sous des enduits l'appareil des murailles, il me resterait encore assez d'indices, pour reconnaître que le monument est byzantin, semblable à Saint-Marc, et qu'il a servi de modèle aux églises à coupoles de son voisinage.

Il s'en faut que tout Saint-Front soit en grand ou en moyen appareil. Les dessins qui représentent le monument du côté de la rivière sont trompeurs à cet égard. Les murailles de l'ouest, moins élevées et moins en vue, sont en moellons noyés dans le mortier, comme la voûte des coupoles et des absides, comme le remplissage des grands arcs à l'intérieur de l'édifice. En reconstruisant en sous-œuvre les deux piliers du transept sud qui menaçaient ruine et dont les arcades avaient été bouchées depuis des siècles, on a été étonné de voir que les massifs destinés à supporter les voûtes, étaient réellement en blocage, presque en béton, et que la pierre de taille avait été employée, un peu comme le marbre à Saint-Marc, en placages.

Ce mélange de tous les procédés de construction employés par les Romains ne se voit chez nous qu'à Saint-Front, mais il est fréquent dans les églises de

l'Orient. La plupart sont situées dans des pays à briques; mais M. Lenoir a très-bien remarqué qu'à l'occasion on les construisait en pierres et que la règle n'avait rien d'exclusif. A Toulouse, Saint-Front aurait été bâti exactement comme Saint-Marc. Mais à Périgueux, les carrières de pierres de taille et de moellons sont si commodes qu'il a toujours été déraisonnable de ne pas se contenter de ces matériaux. La construction de Saint-Front n'en est pas moins à la fois romaine et byzantine.

L'architecte de Saint-Front était en somme un détestable constructeur; mais il ne faudrait pas le réduire au rôle de simple copiste. En créant un système de toiture, en ajoutant à sa croix grecque les avant-corps de l'est, en disposant la double base du clocher, en luttant contre le climat du pays, contre les irrégularités du terrain et de l'emplacement, il a fait preuve d'un esprit ingénieux et d'un talent incomplet mais réel.

Il ne faut pas croire, non plus, que l'architecte de Saint-Marc soit irréprochable. Si nous voulions lui chercher querelle, que d'inconséquences et de maladresses nous pourrions relever dans son œuvre en dépouillant l'édifice primitif de sa brillante et moderne parure! Tout bien considéré, les deux architectes étaient à peu près de la même force, à demi savants, à demi barbares, comme tous les derniers représentants de cet art byzantin, qui commence par son chef-d'œuvre, et poursuit, presque sans réaction, une longue décadence.

Chez nous il n'en a pas été ainsi. Le progrès ne s'arrête et ne s'interrompt pas depuis le commencement du XIe siècle. Aussi les coupoles de la Cité, de Cahors et d'Angoulême ne sont-elles pas, comme vous le croyez, monsieur, d'une construction plus grossière que celles de Saint-Front. Elles sont inférieures par le style, par la fidélité aux types byzantins, et, en général, par la décoration, parce que le sculpteur de Saint-Front n'avait pas laissé d'élèves dans le pays. Mais elles sont incontestablement supérieures par la construction, plus adroitement, plus sagement bâties; elles corrigent, elles simplifient tout ce qu'il y avait de trop difficile ou de trop peu solide à Saint-Front. En bâtissant beaucoup, on finissait par mieux bâtir. Les ouvriers s'étaient formés; ils avaient trouvé l'emploi le plus convenable de nos matériaux, en un mot, cet appareil moyen qui ne change plus jusqu'au XIIIe siècle, jusqu'à nos jours.

Je n'analyserai pas de nouveau toute l'ornementation de Saint-Front : mais aussi insuffisante qu'elle vous paraisse, elle a décidément trop de science et de style pour que nous en fassions honneur aux maçons Périgourdins du Xe et du XIe siècle, car c'est à cette dernière époque qu'elle a dû être exécutée en majeure partie. Si elle avait été ordinaire dans le pays, nous la rencontrerions ailleurs, notamment à l'église de la Cité; elle se serait perpétuée dans tous nos édifices

du XIe siècle : et d'un autre côté, en remontant vers l'époque romaine, nous la retrouverions, plus parfaite, dans l'église latine de Saint-Front. C'est ce qui n'a point lieu. — L'ornementation de l'église latine, plus abondante peut-être, ne vaut pas celle de l'église byzantine ; elle ne lui ressemble pas et dénote d'autres règles, d'autres principes. Ainsi, cette façade latine est couverte de statues et de bas-reliefs, tandis que l'ornementation des façades de la croix grecque exclut, à l'exemple des byzantins, ce puissant moyen de décoration.

J'ai besoin, monsieur, de vous mettre sous les yeux quelques spécimens de cette ornementation, choisis parmi les plus significatifs. Ils sont inédits et tout nouveaux pour vous, car je ne les connais moi-même que depuis peu de temps. D'ailleurs, malgré le soin avec lequel vous avez étudié les monuments de Périgueux, il me semble que vous n'avez pas pu bien voir, sous le badigeon, à une grande hauteur, ce qu'il y avait alors d'apparent dans la décoration de Saint-Front.

En restaurant l'abside secondaire qui s'ouvre sous la coupole du sud, on a retrouvé le plafond sculpté qui réunissait les colonnes du second rang. Ces plates-bandes s'étaient disloquées lors du premier tassement de l'édifice, et il avait fallu les étayer par d'autres colonnes supportant une arcature. M. Vauthier, l'inspecteur de notre cathédrale, au moment de rétablir la disposition primitive, m'a fait un dessin du fragment le mieux conservé, et j'ose dire qu'il vous étonnera.

Tout cela est romain d'origine, d'accord : tout dérive clairement du plafond romain à caissons. — Mais les artistes byzantins ont pu longtemps se dire romains, comme le faisait leur illustre patron Justinien. Ils n'étaient pas séparés du monde antique, ainsi que leurs contemporains de France et d'Italie, par un abîme tel que l'invasion des barbares. Ils connaissaient mieux la tradition romaine, et, quand ils la rejetaient, c'était plus volontairement. L'esprit d'innovation qui, en architecture, les a conduits à de vrais perfectionnements, ne les abandonnait point en sculpture et en ornementation, mais il laissait subsister en eux le fond romain. — Cela posé, cette plate-bande à caissons n'est-elle pas appliquée et traduite de la façon la plus singulière ? Cette corniche n'est-elle pas finement profilée? Ces rosaces en creux, avec leurs cordons perlés, leurs découpures variées, leurs filets creusés profondément et remplis de couleur rouge, ne sont-elles pas d'un dessin libre et fier ? Les deux colonnes sont restituées, bien entendu, et imitées de celles plus petites et plus courtes, qui ont été mises après la rupture de la plate-bande et qui sont corinthiennes encore. Quant aux plates-bandes, en elles-mêmes, elles ne sont point exclusivement latines. Les byzantins les tenaient directement de l'art romain, et ils les ont souvent employées,

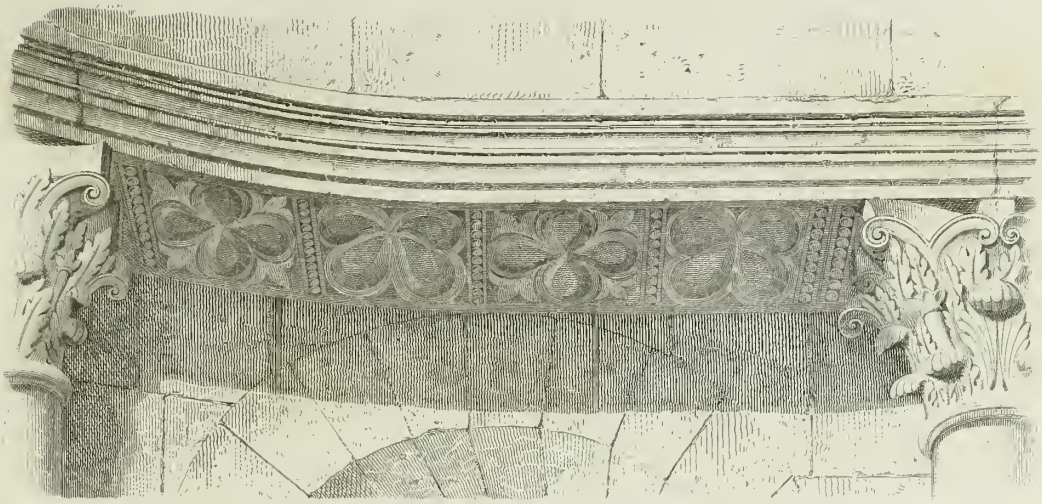

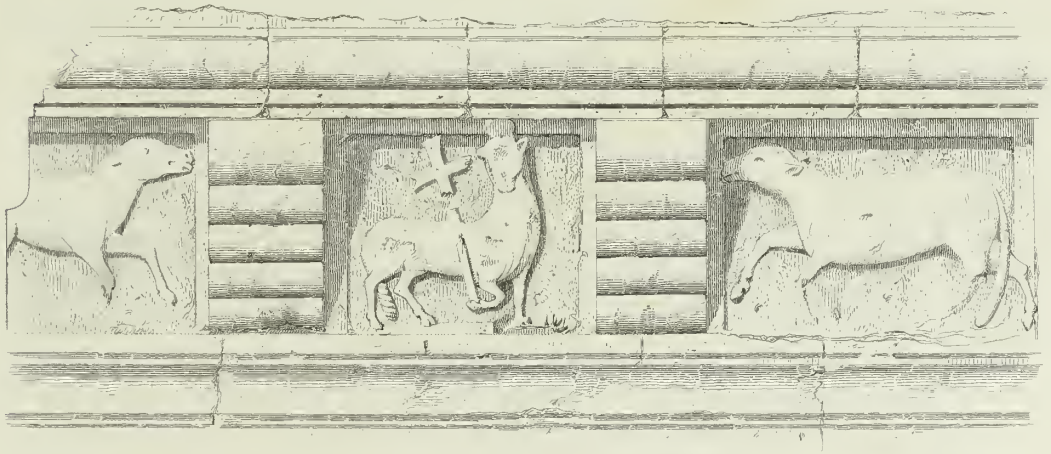

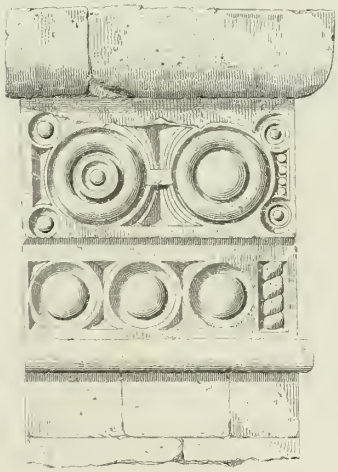

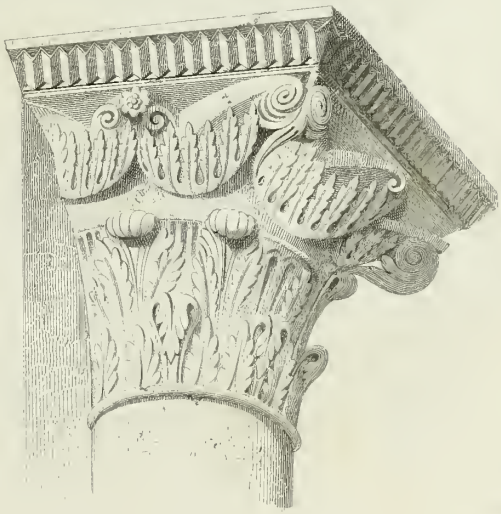

St FRONT – CATHÉDRALE DE PÉRIGUEUX

notamment à Sainte-Sophie. Saint-Front, il faut le dire, est une des églises où la plate-bande a été le plus largement employée; mais il diffère autant sous ce rapport de nos églises antérieures à l'an 1000 que des églises byzantines. Pour les colonnes « superposées », Saint-Marc en a aussi une quantité, et chaque section semi-circulaire des portiques de cet édifice ressemble à cet égard, aux absides latérales de Saint-Front.

La dernière découverte de M. Vauthier me confirme dans la pensée que la décoration sculptée de Saint-Front avait été conçue sur un pied que l'on n'a pu soutenir jusqu'au bout. Les ressources, non pas en argent, mais en hommes, diminuaient donc avec le temps, au lieu de s'augmenter, ce qui s'expliquerait parfaitement dans le cas où il y aurait eu des artistes grecs. Au moins faut-il reconnaître qu'une ornementation, telle que celle à laquelle a appartenu notre fragment sculpté, n'était pas ordinaire, ni à Périgueux, ni dans aucune autre ville romaine, à la fin du xe siècle ou dans les premières années du xie. Nos artistes nationaux n'étaient alors, en général, ni aussi savants, ni aussi bons dessinateurs, ni aussi raffinés dans leurs modifications des modèles antiques. Je n'en demande pas davantage.

Au dessin principal de M. Vauthier, je joins divers autres croquis, comme un supplément et une confirmation. Les deux premiers viennent encore de Saint-Front et sont compris dans la même feuille. Ce sont des chapiteaux d'un genre très-différent, et néanmoins, je crois, composés par le même maître. Le pilastre d'abord est un de ceux du clocher. Il y en a vingt à peu près sur ce modèle, et quatre autres corinthiens. On avait admis pour cette partie de la construction un style plus sobre et plus sévère. On a donc surtout employé cet étrange chapiteau. Comme tout l'édifice, il a été fait à la hâte et par à peu près. Remarquons les puériles velléités de richesse qui le distinguent de ses pareils : cette petite torsade sans pendant, ces boutons saillants dans un des encadrements. Ailleurs, il n'y a généralement que les patères, si singulières par elles-mêmes, mais assez analogues à celles du plafond que nous venons d'étudier tout comme à celles qui accompagnent les archivoltes des grandes fenêtres. — Ce que je signalerai avant tout dans ces chapiteaux, c'est le type dont ils dérivent, c'est l'ordre auquel ils appartiennent. Ils pourraient passer pour cubiques; mais j'y reconnais sans hésitation l'astragale, le gorgerin, l'abaque arrondi par-dessous, du chapiteau toscan; à moins que les métopes d'à côté ne fassent donner la préférence au dorique romain.

Or, nos architectes français du moyen âge, je ne dis pas ceux d'Italie, se bornaient à imiter le type corinthien. Ils ne se souvenaient pas des autres ordres; tandis qu'à Saint-Marc comme à Saint-Vital, on trouve et le chapiteau toscan,

et le chapiteau ionique. D'ailleurs, ils sont aussi extravagants que celui de Saint-Front, mais néanmoins très-caractérisés.

Revenons aux métopes et aux sujets qui s'y trouvent sculptés. Il y a là un point d'iconographie des plus curieux, sinon des plus significatifs. Dans chaque intervalle des modillons se voit un agneau plus ou moins heureusement rendu par l'artiste. C'est un motif de décoration comme un autre, et malgré l'originalité du sujet, je n'y avais pas vu autre chose ; mais les dessins de M. Vauthier, qui a relevé à l'aide d'échafaudages toute l'ornementation du clocher de Saint-Front, m'ont révélé quelques détails caractéristiques. Au centre de la face méridionale du clocher, il y a décidément un autre agneau vu de trois quarts et tenant avec sa patte une croix. Or, ce symbole incontestable de N. S. Jésus-Christ, serait souverainement déplacé, s'il ne s'harmonisait que par la forme extérieure avec les agneaux des autres métopes. J'aime mieux croire que toutes ces images ont un sens symbolique et qu'elles figurent le Christ accompagné de ses apôtres, et par extension de la foule des justes. Le loup dévorant qui s'élance d'une des métopes et met en désordre les brebis les plus voisines, ne serait autre que Satan.

Ce sujet symbolique prend naissance dans les Catacombes, mais il devient bientôt plus byzantin que latin. Dans les « Vetera monumenta de Ciampini », ces absides, en mosaïque, où les apôtres, figurés par des agneaux, forment une frise et une bordure au-dessous d'un Christ et de son entourage ordinaire, sont généralement l'œuvre d'artistes grecs, comme on le reconnaît aux inscriptions, aux vêtements, enfin et avec Ciampini lui-même, au Christ bénissant à la manière orientale. Les tendances des artistes grecs étaient telles que le concile Quini-Sexte leur recommandait, mais vainement, comme nous l'apprend l'iconographie chrétienne de M. Didron, de ne pas préférer jusqu'à l'abus le symbole à la réalité, l'agneau ou le lion divin à la personne divine [1].

Le Lion symbolise aussi N.-S. Jésus-Christ, et dans la frise inférieure du même clocher, toujours au milieu de la face méridionale, je remarque un lion entre deux files de griffons affrontés. Quoique ce lion n'ait point le nimbe crucifère qu'on lui donne quelquefois, ni aucun attribut positif, il se peut qu'il ait un sens symbolique, comme l'agneau placé dans les mêmes conditions, et qu'il figure, par exemple, le Christ aux enfers [2].

1. « Iconographie chrétienne », p. 315 Voir aussi p. 311 le passage où l'auteur explique que malgré Durand, les occidentaux n'ont jamais représenté les apôtres sous la forme d'agneaux, postérieurement à l'ère latine.

2. Un bestiaire français de la Bibliothèque de l'Arsenal, reproduit dans les « Mélanges d'archéologie » des RR. PP. Arthur Martin et Cahier, t. II, p 226, nous dit, d'après le « Phisiologes », bestiaire

Pour la dernière frise au haut du clocher, où il n'y a que des masques de lions et d'autres bêtes sauvages, je suis à bout d'explications ; à moins que les rugissements de ces têtes de monstres n'annoncent et ne renforcent la tempête des cloches. Au moins ont-ils la gueule ouverte et fendue jusqu'aux oreilles. Mais, quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, je n'en attache pas moins quelque importance à l'hypothèse que je vous ai soumise. Notez que la face méridionale du clocher regarde le cloître, et qu'il convenait de rappeler ainsi aux moines de Saint-Front le sens caché de ce qui n'était pour le peuple qu'une vaine décoration. Toujours est-il qu'il n'y a pas dans Saint-Front d'autre iconographie sculptée, et qu'elle est certainement d'un genre fort extraordinaire, comme le monument tout entier.

Ordinairement, personne n'est plus prompt que moi à se défier des explications symboliques, et je ne sais vraiment pourquoi je suis aujourd'hui si hardi. Mais, si mes suppositions ont quelque fondement, quel signe d'ancienneté et même d'une origine étrangère que ce symbolisme raffiné et insolite ! [1]

Le chapiteau corinthien qui figure sur notre planche d'ornementation, et qui n'a pas moins d'un mètre de hauteur, décorait l'entrée de la chapelle du transept nord ; il a été démasqué depuis peu d'années. Chose bizarre, tout ce que

grec très-ancien : « Un oiseau est, qui est appelés gripons. Phisiologes nos dist que il est en une partie des désers d'Inde abitant..... Cest oisels sénéfie diable... Li désers sénéfie infers... »

1. J'allais retrancher cette page de ma réponse pour ne pas compliquer d'une question incidente très-difficile, celle qui s'agite entre nous. Mais j'ai trouvé dans la lecture d'un récent voyage en Italie un argument à peu près décisif.

Après avoir décrit minutieusement les sculptures de l'extérieur de Saint-Marc, M. Théophile Gautier arrive à l'extrémité du portique du nord et dit :

« Un autre bas-relief composé de deux files de moutons, six de chaque côté, regardant un trône « et séparés par deux branches de palmier, nous a fort préoccupé, car nous aurions voulu savoir « ce qu'il signifie, et nous avons fait de vains efforts pour déchiffrer l'inscription en lettres gothiques « ou grecques abréviées, qui en indique sans doute le sujet. Ces moutons sont peut-être des « vaches, et alors le bas-relief aurait pour sujet le songe de Pharaon ». (« Italia », par M. Théophile Gautier, Paris, 1852.)

Il faut en convenir, c'est une précieuse coïncidence. Le bas-relief de Venise et la frise de Périgueux se complètent et s'expliquent mutuellement de la façon la plus satisfaisante. Il n'en résulte pas une preuve nouvelle de la parenté directe de Saint-Front et de Saint-Marc ; car les portiques de ce dernier monument sont du XIe siècle seulement. Mais personne ne doute qu'ils ne soient byzantins au même titre que la croix grecque, et dès lors il n'en est que plus curieux de voir sculpter à Saint-Front, un peu avant qu'il ne le soit à Saint-Marc, le même sujet d'iconographie symbolique. Il était donc familier aux artistes grecs de ce temps, de cette école, autant qu'inconnu à nos sculpteurs français. L'agneau nimbé et tenant une croix, leur est familier, mais jamais ils n'étendent ce symbolisme aux apôtres.

N'est-ce pas un trait de lumière sur la véritable origine de l'église de Saint-Front, et de son architecte?

l'ornementation de Saint-Front compte de plus riche et de plus beau se cachait ainsi sous le grand rétable des Jésuites, derrière la tribune de l'orgue et dans des constructions ajoutées à diverses époques au plan primitif. Ce chapiteau, je l'avais dessiné moi-même au moment où il fut dégagé. Malgré ma maladresse, je réponds de son exactitude. Je trouve très-originales ses guirlandes suspendues d'une volute à l'autre. Il faut observer aussi la façon dont les feuilles d'acanthe s'allongent et se replient sur elles-mêmes; enfin la forme aiguë de chaque lobe des feuillages. M. Albert Lenoir a signalé ce caractère dans beaucoup de chapiteaux byzantins. L'ensemble a incontestablement de la grandeur et du style, outre l'originalité, et vous souhaiteriez difficilement, monsieur, quelque chose de plus capricieux et de plus riche en fait de corbeilles corinthiennes.

A ce point de vue, qui n'est pas le mien, vous devriez, monsieur, tirer parti de l'ornementation de Saint-Front. Entre tant d'autres innovations de détail que les gravures de mon livre omettent parfois, vous y constateriez les plus anciens exemples connus pour notre pays, non pas de damiers, — il s'en trouvait déjà à la façade latine, — encore moins de torsades, mais de zigzags, de têtes plates, etc. A la vérité, ces formes nouvelles sont presque imperceptibles, et ne se présentent guère de façon à provoquer des imitations. Si Saint-Front a donné quelque chose aux églises romanes ordinaires, ce serait plutôt, pour la construction, ses ogives de l'an 1000, et pour l'ornementation, les modillons si répandus en Auvergne, les couronnements de clocher si multipliés dans la Saintonge et le Poitou.

Mais quoi qu'on fasse, et de quelque façon qu'on s'y prenne, Saint-Front justifiera bien mal les théories qui attribuaient à l'inspiration byzantine ce que l'art roman a de jeune, de vivace, et de fécond.

Toujours est-il que l'ornementation de Saint-Front ne me semble inférieure ni par la science ni par l'initiative à celle de Saint-Marc. Je n'ai pu constater qu'il y eût de l'une à l'autre des ressemblances particulières. Sans cela, je n'aurais pas admis cette alternative que l'église de Périgueux était peut-être la sœur de celle de Venise, au lieu d'en être la fille; et que les artistes de Saint-Front pouvaient être venus de Constantinople en droite ligne. De même j'aurais attribué encore plus d'importance (pages 125-129) à l'existence d'une colonie vénitienne à Limoges, tandis que, d'après mon livre, elle n'explique pas immédiatement, ni nécessairement, la construction byzantine de Saint-Front, et la rend seulement moins extraordinaire. Dans les termes où je suis resté, les analogies générales suffisent, car il y a, selon moi, de bonnes raisons pour qu'on n'ait fait à Saint-Front ni bases à empatements, ni chapiteaux cubiques. — Si le chapiteau corinthien est ordinaire à Sainte-Sophie, ordinaire à Saint-Marc.

pourquoi demander absolument à Saint-Front des chapiteaux cubiques?

En regard du style byzantin tel qu'il me semble avoir été importé à Périgueux, j'ai voulu mettre un chapiteau qui, par exception, prend les caractères que vous croyez essentiels à ce style. C'est un chapiteau parfaitement cubique, avec les angles abattus en biseau, plein d'ailleurs de grâce et de fantaisie, tel

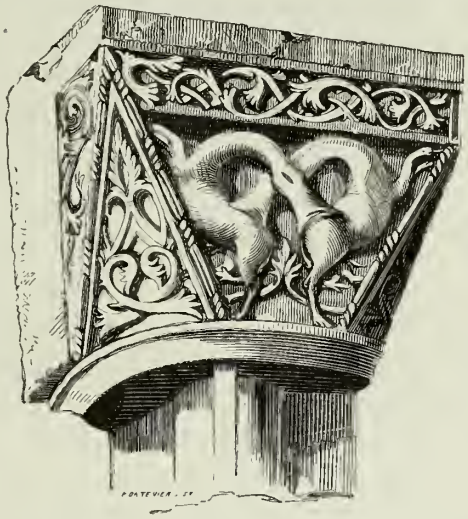

enfin que vous en voudriez à Saint-Front. Je ne crains donc pas de vous fournir une arme contre mon système, et, si j'en connaissais de plus redoutables, je vous les offrirais avec le même empressement. Mais, pour moi, ce chapiteau n'est cubique que par hasard; il ne serait pas plus byzantin qu'un autre. Il se trouve ainsi que son voisin, plus élégant encore, dans une petite église de cam-

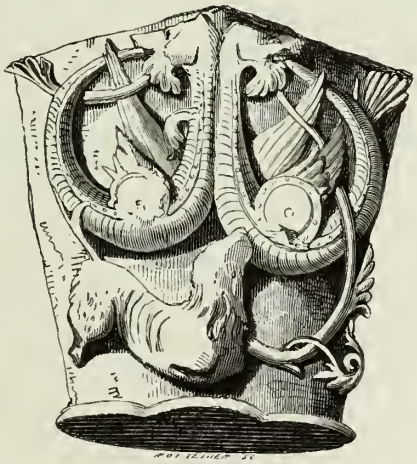

pagne, à Cercles, paroisse du château et du bourg de la Tour-Blanche. L'église a été rebâtie, dans son ensemble, vers le XIVe siècle, mais on a conservé assez

de portions anciennes dans les soubassements pour faire voir que le plan général a été peu modifié et qu'il comportait peut-être des coupoles. On a conservé aussi certains chapiteaux très-dignes de cet honneur, notamment tous ceux qui ornaient la porte d'entrée et qui ont été soigneusement remis à la même place sous des voussures compliquées du style ogival secondaire. Le chapiteau sur lequel un lion attaque et mord deux dragons affrontés est de ce nombre, et vous voyez qu'il a été destiné à couronner trois colonnettes en faisceau : un de ces raffinements qui se multiplient vers la seconde moitié du XIIe siècle. Pour le chapiteau cubique, il a été également remis à la place pour laquelle il avait été taillé, à l'angle sud-est du transept méridional. Primitivement il était engagé aux deux tiers dans la muraille, et fait pour supporter la retombée d'un arc doubleau. On l'a fait avancer un peu pour y asseoir les nervures diagonales d'une voûte d'arêtes. Dans les autres angles des transepts il y a aussi des chapiteaux anciens, mais ils diffèrent tous de forme et de dessin. Le chapiteau cubique n'avait été adopté qu'une fois, bien qu'il convînt particulièrement à cet endroit. Le sculpteur avait-il une réminiscence des chapiteaux cubiques de l'Orient? A-t-il, au contraire, rencontré par hasard la combinaison dont il s'agit entre cent autres très-variées? Ce que je puis affirmer, c'est que je n'ai rencontré nulle part, en Périgord, des chapiteaux de cette forme et de ce style. Il y a bien, si l'on veut, au clocher de Brantôme, et surtout dans l'église à plan roman de Saint-Privat sur Dronne, quelques autres chapiteaux cubiques, mais d'un dessin barbare et d'une tout autre proportion. A Saint-Privat ils se rapprochent de ce type « en boule tronquée », si commun en Angleterre et sur les bords du Rhin, mais très-rare ou inconnu dans l'Orient, qui résulte presque naturellement de la forme ronde et nue de la corbeille et du plan carré du tailloir. Ils s'accordent avec l'extrême simplicité des sculptures de tout l'édifice.

Je dois faire observer à cette occasion que, si nos monuments du Périgord prennent quelquefois de bonnes sculptures au XIIe siècle, c'est presque toujours par l'influence constatée d'une province voisine. Ainsi, le tombeau d'évêque dont on admire les débris à l'église de la Cité, a été fait pour un Poitevin, et il est signé par un sculpteur de la même région archéologique, Constantin de Jarnac. De même, l'église de Cercles appartient, non pas au diocèse, mais au comté d'Angoulême, comme toute l'enclave de la tour Blanche. — Pourquoi cette infériorité de notre province vis-à-vis de toutes ses voisines, même du Limousin granitique? Je l'expliquais précisément par la prédominance et le règne exclusif de l'élément byzantin. Nous sommes donc, hélas! bien loin de compte.

J'ai maintenant à me défendre, sinon de m'être servi, comme tout le monde, de ces deux expressions « ornementation romane » et « style roman », du moins d'y avoir vu autre chose qu'un « terme de convention ». Pour moi, je l'avoue, c'est une vraie définition, non pas complète sans doute, mais qui dit tout ce qu'il faut dire, si elle ne dit pas tout. Peut-être s'y est-il attaché d'abord quelque mépris, fort injuste. Ce qui est l'essentiel, elle signifie que l'architecture du XIe et du XIIe siècle, en occident, se ressemble partout, parce qu'elle tire principalement son origine de l'architecture romaine dégénérée. Quand on applique la même dénomination aux langues néolatines, on est aussi dans le vrai, mais non pas plus complétement, et si les dialectes romans sont moins répandus que les styles romans, c'est qu'il y avait, pour leur disputer le terrain, une langue germanique et non pas une architecture germanique. Cela n'empêche pas l'expression de rester juste. Le mot de style byzantin usité en Allemagne, celui de style lombard employé en Italie, dérivent au contraire d'un système erroné et indiquent un fait reconnu pour faux. Le mot de style normand se rapporte au moins à une idée juste relativement à l'Angleterre. Mais il faut un nom générique qui devrait être celui de style roman, en attendant qu'on en trouve un meilleur, et pour ma part je n'y compte pas. Au surplus, en recommandant à nos voisins notre terme de roman, nous ne prétendons pas que le style auquel il s'agit de l'appliquer soit d'origine française, aucun de nous ne l'a imaginé. — Mais nous croyons qu'il n'est ni byzantin par l'inspiration, ni italien par la provenance. Il est possible que l'Italie ait eu avant la France de ces édifices que nous appellerions romans; je n'ai pas étudié cette question. Elle a conservé, à coup sûr, beaucoup plus de monuments antérieurs à l'an mille, la plupart de style latin. Mais il me paraît surprenant que Saint-Étienne de Bologne, et Saint-Zénon de Vérone, tels que nous les connaissons, soient du IXe siècle, et n'aient produit d'imitations qu'après une centaine d'années. Je supposerais plutôt qu'au delà comme en deçà des monts, les antiquaires ont trop vieilli d'abord certains monuments, et qu'il leur en coûte de chercher et d'adopter d'autres dates. — D'un pays, d'une province à l'autre, il y a eu incontestablement des échanges d'influences, facilités par cette circonstance que les architectes appartenaient alors au clergé, et rien ne serait en effet plus utile que de les constater nettement, ainsi que vous le proposez : mais le degré de ressemblance de ces vingt styles romans s'explique généralement par leur source commune, tandis que leur diversité annonce que ce fonds latin a été amplifié et perfectionné par chaque centre de civilisation pour son usage particulier.

L'honneur du style roman de la France septentrionale et la meilleure preuve

de son originalité, c'est de tendre toujours au style ogival, de lui donner naissance, et de l'avoir contenu en germe.

Malgré le sens positif et sérieux que l'on attribue généralement au mot roman, il est bien entendu, d'ailleurs, que nous ne songeons pas à nous en faire un bouclier contre ceux qui nous reprocheront d'avoir laissé une part trop restreinte aux influences byzantines. Quoique l'on s'accorde à dire de tel monument, de tel système d'architecture et d'ornementation, qu'ils sont « romans », on n'en a pas moins toute liberté pour y découvrir et y faire reconnaître un élément exotique, aussi mince, aussi imperceptible qu'on le suppose. Mais encore faut-il qu'on le voie et qu'on puisse le faire voir clairement.

Pour en revenir à Saint-Front, vous pensiez, monsieur, que l'ornementation de notre cathédrale était latine ainsi que l'appareil. Je l'ai cru aussi trop longtemps, mais j'ai fini par m'apercevoir qu'en fait d'ornementation et d'appareil, le byzantin et le latin se ressemblaient beaucoup, parce que c'était toujours du romain.

« Pour M. de Verneilh » dites-vous « tout est byzantin dans Saint-Front, tout, depuis la base jusqu'au sommet ; pour nous, le plan, la coupe, la géométrie du monument sont d'origine byzantine ; son esprit et sa vie appartiennent à nos climats.

« Qu'est-ce donc que l'esprit et la vie d'un monument? Nous l'avons déjà dit, c'est sa partie décorative, son ornementation, ses moulures; c'est aussi, dans certains cas, son mode de construction, son appareil. »

Ailleurs, au contraire, et quand il s'agit de notre architecture romane, « C'est l'esprit de l'Orient qui nous pénètre et nous anime. »

Franchement, je ne vois aucun motif d'intervertir ainsi les rôles, ni d'admettre un contraste si surprenant. Comment ! cet esprit de l'Orient serait précisément insaisissable, là où le plan, la coupe, la géométrie du monument, sont par exception d'origine byzantine? Mais, quand on importe une architecture étrangère, l'esprit et le corps vont ordinairement de compagnie.

En Angleterre au XIe siècle, en Allemagne au XIIIe, je ne vois pas qu'on ait imité séparément, ici l'architecture, et là l'ornementation des Français. L'artiste qui a bâti Saint-Front, avait à coup sûr une occasion excellente de connaître et d'apprécier la partie décorative du style byzantin. Ceux qui ont élevé l'église de la Cité et la cathédrale primitive d'Angoulême, étaient tous dans le même cas s'ils puisaient directement aux sources orientales, comme vous êtes tenté de le croire ; pourquoi sont-ils justement les seuls dans toute l'Europe occidentale qui négligent ou qui repoussent formellement une influence aussi précieuse, aussi féconde?

Votre argumentation, monsieur, repose surtout sur ce point de fait, que l'ornementation de Saint-Front ne ressemble pas à celle que l'on tenait autrefois pour byzantine. Mais cette ornementation byzantine par excellence, vous ne la retrouveriez pas non plus, ce me semble, ni à Saint-Marc, ni à Sainte-Sophie, pourvu que, mettant de côté tout parti pris, vous recherchiez les caractères généraux de la décoration primitive, plutôt que des exceptions plus ou moins nombreuses, plus ou moins positives. — La plupart des savants qui ont anciennement étudié l'art byzantin, étaient préoccupés, j'ose le dire, de justifier un préjugé en vogue, et de chercher à tout prix des analogies entre nos plus anciennes églises et ces mystérieux monuments de Byzance. Ils en ont trouvé, mais ils en ont exagéré l'importance et faussé la vraie signification. Croyez-vous, par exemple, que le chapiteau cubique de Saint-Vital, avec son double tailloir, si remarquable, avec ses monogrammes, ressemble solidement aux chapiteaux cubiques des bords du Rhin? Ces derniers ne sont-ils pas tout simplement des chapiteaux sans feuillages et éminemment économiques? Et si les autres s'écartent aussi du type corinthien, est-ce bien par goût, par innovation purement volontaire? N'est-ce pas souvent parce qu'on évitait d'évider, de fouiller des matériaux très-précieux, mais très-durs?

J'ai peine à croire qu'aucune école d'architecture ait préféré bien librement des chapiteaux cubiques à ces nobles corbeilles corinthiennes. Ce devait être pour les byzantins eux-mêmes un pis-aller, et de même l'évasement excessif de certains chapiteaux tiendrait avant tout à la nature des arcs qu'ils devaient supporter. Dans l'intérieur des piliers, et dans le baptistère, à Saint-Marc, les chapiteaux qui reçoivent les retombées de petites coupoles sont cubiques d'abord et de plus très-évasés. Dans la colonnade légère qui réunit les piliers, ils sont tous corinthiens et aussi sveltes que dans aucune église latine.

Peut-être, entre Saint-Vital et les églises rhénanes que j'ai vues par moi-même, existe-t-il des degrés intermédiaires que je ne connais ou que je ne me rappelle pas, et qui établiraient la parenté que je conteste. Ce ne serait pas Aix-la-Chapelle qui n'avait pas, que je sache, de chapiteaux cubiques. Mais les influences de ce genre se cachent souvent au premier aspect et parcourent force détours imprévus, force métamorphoses. J'avoue qu'avant de connaître Fontevrault et Saumur, je n'aurais guère écouté ceux qui m'auraient dit que les églises ogivales de l'Anjou devaient quelque chose à l'art byzantin. A l'égard des chapiteaux cubiques, je ne nie donc rien absolument; je ne suis pas disposé à croire, voilà tout. Sur ce point et sur beaucoup d'autres, quand il le faudra, je me rendrai de bonne grâce; mais je prétends qu'il n'y a rien là d'assez évident pour qu'il ne me soit pas permis de manifester mes doutes et de réclamer des preuves.

Ce que je vois de plus clair dans cette question, c'est que les chapiteaux cubiques sont assez simples de forme pour avoir été inventés plusieurs fois; c'est qu'ils constituent toujours, quelle que soit la richesse relative de leurs découpures sans relief, une économie et une simplification sur les chapiteaux ordinaires; c'est enfin qu'ils se généralisent dans des pays très-diversement exposés aux influences byzantines, comme sur les bords du Rhin et en Angleterre, mais seulement dans des lieux où l'ornementation végétale est difficile et rare. Le chapiteau « tourné » des anglais est aussi, au XIIIe siècle, une sorte de chapiteau cubique.

L'ornementation de Saint-Front n'admet pas de chapiteaux cubiques, selon moi, parce que le petit nombre des colonnes ou des pilastres, la substitution de la pierre au marbre, et la nécessité de donner le plus possible de valeur et d'effet à des ornements clair-semés, invitaient à préférer systématiquement le type corinthien. Par contre, elle a des analogies générales avec l'ornementation latine, elle semble même toucher par quelques côtés à notre grande ornementation romane; mais, tant qu'on ne lui cherchera des termes de comparaison qu'en Périgord et qu'en France, elle paraîtra profondément originale. La basse-œuvre de Beauvais est sans doute ce que notre Xe siècle français nous a laissé de plus authentique; qu'elle est barbare à côté de Saint-Front! Dans une ville du sud-ouest, où les souvenirs romains étaient aussi présents pour le moins qu'à Périgueux, le baptistère de Saint-Jean, plus ancien cependant que Saint-Front, n'est-il pas bien plus barbare aussi?

Non, l'ornementation de Saint-Front a besoin aussi d'être expliquée. Elle est venue, comme c'était naturel, avec l'architecture; enfin elle est byzantine dans son ensemble. J'ai dit, dans mon livre, que rien n'empêchait de croire si rien ne le prouvait positivement, qu'elle ne fût l'œuvre d'un artiste grec. Cette opinion prend chaque jour plus de force dans mon esprit. Je ne désespère nullement de lui donner des bases incontestables quand je ferai le voyage de Constantinople, quoique les églises du Xe siècle soient rares partout; quoique, après Sainte-Sophie et Saint-Marc, aucun monument byzantin peut-être ne soit comparable à Saint-Front pour la grandeur en même temps que pour l'ancienneté.

Dès à présent, il faut que je vous communique quelques observations, toutes récentes, qui semblent annoncer que mes espérances seront réalisées.

Ces éperons singuliers, qui, par exception, décorent et fortifient extérieurement les coupoles de Saint-Front, et que l'on ne retrouve nulle part, ni en Aquitaine, ni à Venise, ils existent à Sainte-Sophie, non point au dôme central, tout revêtu d'arcatures, mais aux demi-coupoles de l'ouest et de l'est, et à toutes

les absides qui, à leur sommet, figurent aussi, dans de moindres proportions, des demi-coupoles. — Voilà donc, en fait de construction, une analogie directe avec Constantinople qui confirme ce que nous avons dit de l'appareil tout byzantin des grands arcs et des murs extérieurs à leur soudure.

Pour l'ornementation aussi, j'ai enfin à signaler, et plus positivement encore une analogie directe avec Constantinople, avec Sainte-Sophie. On se souvient de ces patères ou petites rosaces en relief qui accompagnent constamment les archivoltes des fenêtres de Saint-Front. J'avais eu soin de noter, page 72, que le fait était systématique, et que je ne l'avais observé nulle part. On verra, en recourant à ma planche IVe, à quel point ce genre d'ornements est caractéristique. Nos monuments latins et romans n'ont vraiment rien d'équivalent comme idée, et surtout comme exécution, comme physionomie. — Or, à la même place, dans les mêmes conditions, entre les archivoltes des arcatures intérieures qui séparent le grand vaisseau de Sainte-Sophie des bas-côtés et des gynécées de l'étage supérieur, je retrouve mes petites rosaces, en saillie sur le nu du mur par leurs cadres à bordures, mais découpées profondément, seul ornement sculpté jeté dans ces vastes tympans. — A Saint-Vital on les rencontre aussi, mais moins systématiques, entre les trois baies de quelques grandes fenêtres. — N'est-ce pas là de l'ornementation byzantine? — Joignez à cela les chapiteaux pseudo-corinthiens de cette arcature de Sainte-Sophie, avec un seul rang de grandes feuilles d'acanthe repliées et collées sur elles-mêmes, les caissons en rosaces de l'intrados des arcs, etc. Ce sont sans doute autant d'analogies avec l'ornementation de Saint-Front. Je me suis jusqu'à présent contenté de montrer qu'elle « pouvait » être byzantine. Il faudra dire bientôt qu'elle « l'est » positivement.

Je ne connais pas à Saint-Marc de patères semblables à celles des fenêtres de Saint-Front. L'architecte qui a élevé notre cathédrale, consultait donc d'autres monuments byzantins que ceux de Venise; il possédait donc le fonds commun à tous les artistes grecs du Xe siècle. — Je n'en continue pas moins de croire à la parenté directe de Saint-Front avec Saint-Marc. La ressemblance est trop étroite pour ne pas nous faire pencher de ce côté. Mais il y a telle hypothèse qui concilie tout. — Un des architectes grecs, appelés, nous le savons, de Constantinople, pour édifier l'église vénitienne, aura bientôt suivi dans des contrées plus lointaines ces hardis marchands qui avaient un comptoir à Limoges. — L'humeur aventureuse des artistes et le hasard l'auront mis au service d'un évêque de Périgueux. — De là Saint-Front.

Je ne mettrai jamais, pour ma part, trop d'importance à une hypothèse aussi bien échafaudée, aussi probable qu'elle soit. Mais, s'il en faut une abso-

lument, pour aider à reconnaître les faits dans toute leur étendue, toute leur signification, on aura de la peine à trouver mieux. — Si ce n'est pas précisément cela, c'est certainement quelque chose de bien pareil.

Quoi de plus simple, après tout, que la solution que je propose? On nous dit formellement, à propos de Saint-Marc, à propos de je ne sais quelle chapelle de Paderborn, que ces monuments ont été bâtis « per operarios græcos ». Eh bien! j'admets aussi pour Saint-Front ce phénomène [1] sans preuves historiques directes, il est vrai, mais avec toutes les probabilités archéologiques; et, cette hypothèse acceptée, l'histoire architecturale du Périgord et des provinces voisines se coordonne et s'éclaircit de la façon la plus satisfaisante.

Si je n'ai point exagéré l'influence byzantine, telle qu'elle se manifeste chez nous, je l'ai peut-être trop atténuée ailleurs. Il se peut qu'elle ait agi dans un autre sens, même en architecture, et qu'elle soit plus féconde, en somme, que je ne le suppose. Mais toute inspiration implique quelque ressemblance. Là où elle existe à un degré quelconque, dans l'ornementation aussi bien que dans l'architecture proprement dite, dans les statues et les tableaux isolés aussi bien que dans les monuments, il est toujours possible de la constater matériellement. Moi-même je me chargerais bien de prouver de cette façon que certain tableau de notre musée du Louvre, — cette vierge assise attribuée à Cimabue, — est vraiment byzantin, par tel trait singulier, par tel détail caractéristique. Que chacun multiplie les remarques de ce genre et peut-être on arrivera à un résultat appréciable. Mais que, dans l'état actuel des connaissances archéologiques, avant tout inventaire régulier, il convienne de croire, à priori, à quelque chose d'immense que nous ne voyons pas, que personne ne nous a montré, c'est ce qui ne me paraît pas indispensable. M. de Caumont s'y refusait déjà il y a quinze ans, tout en recommandant à l'attention de ses lecteurs votre opinion sur l'étendue des influences byzantines. Aujourd'hui il est, ce me semble, plus prudent que jamais de prendre un point de départ tout différent du vôtre, et de tenir notre art roman pour national jusqu'à preuve du contraire.

Je ne connais pas, malheureusement, dans tous ses détails, l'ornementation byzantine, mais je crois la connaître dans ses caractères principaux, dans ses règles. C'en est une, et la plus importante, que de repousser à peu près toute représentation « sculptée » de l'homme et des animaux; elle est aussi bien observée à Saint-Front qu'à Saint-Marc; elle ne l'est pas du tout dans la foule des

1. Quand même ce phénomène serait unique dans l'histoire de l'architecture française, peu importerait, ce me semble, surtout à ceux qui se montraient disposés à croire qu'il ne s'était jamais produit; pas même une seule fois.

édifices du XIe au XIIe siècle, et c'est une des principales raisons qui me forcent à dire qu'ils ne sont pas byzantins par l'esprit.

L'esprit des byzantins en sculpture, c'est sans doute d'être original et gracieux quand on peut. Mais, avant tout, c'est d'observer le précepte du « Deutéronome » : « non facies sculptile ». Ils le prennent si bien à la lettre que le sculpteur de figures n'est pas connu chez eux ; ils n'ont que le sculpteur d'ornements, et encore ils n'en abusent pas : à la bonne heure pour les peintres. Quelle différence avec notre art indigène, si disposé, dès son début, à se servir de la sculpture de sujet, malgré la barbarie des temps et l'insuffisance des ouvriers ! Il faudrait bien des analogies, de détail pour compenser ces divergences fondamentales, et elles sont extrêmement rares. Parce que l'on découvrira, non pas même à Byzance, mais en dehors du monde romain, dans un monument Sassanide, quelques images humaines appliquées à la décoration des chapiteaux, nos innombrables chapiteaux historiés en dériveront-ils ? — Cela ne fera que confirmer le vieil adage qu'il n'y a rien d'absolument nouveau sous le soleil. — Parce que l'on signalera en Orient, ici des zigzags, là des damiers, ailleurs des billettes, aura-t-on expliqué le style roman de Normandie, en aura-t-on trouvé la source secrète ? Non certes : il n'y a qu'un usage un peu général, il n'y a qu'un système qui ait chance de se transmettre au loin. Un essai partiel doit rester éternellement ignoré, ce qui n'empêchera pas de le recommencer de tous côtés, partout où l'on cherche, où l'on innove, et de rencontrer maintes fois une combinaison assez simple par elle-même.

Accordez-moi, monsieur, qu'on s'est trop pressé de croire, en fait d'art, à cette inspiration byzantine qu'il faudrait bientôt admettre aussi pour la civilisation nouvelle et la « renaissance » des nations occidentales au XIe siècle. Si vous regardiez un moment en arrière pour rechercher sur quelles bases a été d'abord fondée la doctrine que vous voudriez remettre en honneur, vous devriez, ce me semble, reconnaître qu'elle s'appuie moins sur des faits bien ou mal appréciés, sur des observations bien ou mal faites, que sur des habitudes prises à une époque où, comme vous le dites, personne ne se piquait d'exactitude en archéologie.

Quant à cette théorie à demi consolante, « qu'on est toujours influencé par quelque chose », qu'il faut nécessairement un élément étranger pour stimuler « une séve endormie » ; qu'en d'autres termes, sans l'influence byzantine, nous n'aurions pu faire, en France, ni colonnes annelées, ni bases à doubles tores (et elles sont déjà sur ce modèle à Saint-Front), je vous demanderai à mon tour par quoi nous avons été influencés en créant le style ogival et où l'on trouve le levain étranger dans cette autre renaissance du XIIIe siècle. — Autrefois, l'on

m'aurait répondu « par l'influence arabe »; et, s'il suffit qu'une erreur soit ancienne pour qu'il faille toujours compter avec elle, je devrais hésiter encore. Du moins ce grand fait des croisades, à défaut de toute analogie sérieuse, donnerait-il quelque vraisemblance à cette solution du problème. Mais cette fois, monsieur, vous vous déclarez prêt « à rompre autant de lances que l'on voudra pour soutenir que l'initiative de la France est claire et presque incontestable dans le domaine du style à ogives ». Vous voulez bien me dire, à ce sujet, que j'ai fait voir, dans la polémique relative au dôme de Cologne, « qu'on était armé de toutes pièces ». Mais la « monographie de Noyon » l'atteste, vous étiez alors prévenu contre mes adversaires, comme vous l'êtes aujourd'hui contre moi.

Pourquoi, vous dirai-je, des jugements si différents, quand la cause est au fond la même? Pour moi, je ne peux m'empêcher de soutenir que notre grande architecture romane est pure aussi de toute inspiration étrangère. Altérée plus ou moins profondément sur des points déterminés par l'influence byzantine, elle n'en est nulle part la conséquence. — La raison d'être de cet art rajeuni, ce sera, si l'on veut nous croire, le rajeunissement de la France elle-même. L'élément régénérateur ne sera ni gaulois, ni germain, mais français. La décomposition sociale du xe siècle, l'oubli ou le mépris des traditions en toutes choses, auront préparé à la fois un art nouveau, une civilisation nouvelle, l'un et l'autre indépendants de la décadence byzantine et destinés au plus durable, au plus splendide avenir.

J'ai maintenant répondu à vos principales objections, monsieur, et rétabli, autant que cela dépendait de moi, les bases essentielles de mon système. J'y ai mis certainement trop d'insistance; mais vous me rendrez ce témoignage qu'il ne s'agit pas uniquement de savoir si je me suis trompé dans ma conclusion après avoir dit vrai dans l'ensemble de mon livre. Mon amour-propre s'accommodera toujours facilement d'un demi-succès, et l'adhésion, même limitée, que vous m'avez donnée, récompenserait assez mes efforts. Mais, en mettant de côté toute prédilection paternelle, il me semble encore désirable que mon système survive à votre critique et se vérifie de plus en plus. — Les prétentions nettes, les définitions et les idées précises, sont toujours précieuses en archéologie, parce qu'elles se prêtent parfaitement à la discussion et provoquent bientôt de nouveaux progrès ou des retours décisifs. En éclaircissant les origines de l'architecture provinciale de l'Aquitaine, j'espérais en faire autant, d'une manière indirecte, pour l'art français tout entier; j'espérais en purifier les sources; et certes il n'est pas indifférent, pour la gloire des nations occidentales, que la renaissance du xie siècle y soit considérée comme l'effet accidentel d'une influence étrangère!

Si les premières invasions des Musulmans avaient dépassé Constantinople, et il s'en est fallu de peu ; si elles avaient détruit l'art byzantin au lieu de le perpétuer, est-ce donc à dire que notre architecture à nous ne se serait pas développée, faute d'une première impulsion? Selon moi, elle existerait à peu près la même. — Nous n'aurions assurément ni Saint-Marc, ni Saint-Front ; beaucoup de monuments, assez clair-semés dans l'Italie, plus communs dans le sud-ouest de la France, mais partout exceptionnels, auraient pris une tout autre physionomie. Mais l'art italien, comme l'art français, qui avaient leur force propre et leur vie indépendante, se seraient passés à merveille, tantôt de ces superfétations byzantines et tantôt de ces mélanges de détail.

Je termine enfin, monsieur, en vous priant de m'autoriser à publier cette longue lettre dans les « Annales Archéologiques » de M. Didron, comme une réponse à vos questions publiques et à vos doutes, comme un recours aussi contre vos décisions. Je veux au moins faire savoir à mes amis que, devant une autorité si haute et une critique si éloquente, je n'abandonne pas cependant mes conclusions.

Je me flatte d'ailleurs que ma réponse ne leur paraîtra pas moins respectueuse dans la forme qu'elle ne l'a été dans ma pensée. Eussiez-vous repoussé définitivement les principales conclusions de « l'Architecture Byzantine en France », je devrais encore être reconnaissant de l'attention que vous lui avez donnée et de la bienveillance véritable avec laquelle vous avez parlé de son auteur.

C'est donc bien sincèrement, monsieur, et avec la certitude de ne pas changer à cet égard, que je vous prie d'accepter l'hommage de mes sentiments affectueux et dévoués.

Félix de VERNEILH.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE. RUE SAINT-BENOIT, 7.

84-B12399

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE

DE

VICTOR DIDRON

Éditeur des « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES » de M. Didron aîné

13, RUE HAUTEFEUILLE, A PARIS

L'ARCHITECTURE BYZANTINE EN FRANCE

PAR

M. FÉLIX DE VERNEILH

UN VOLUME IN-4° DE 400 PAGES AVEC 16 PLANCHES SUR METAL ET DES GRAVURES SUR BOIS

PRIX : 20 FRANCS

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Ce, RUE SAINT-BENOIT, 7.

Cat.